

Rouge

**POLOGNE:
Vers la grève
générale**

P13

[M 1578 N° 1035 5F] [Hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (IVe Internationale)] [du 22 au 28 oct. 1982]

**Une loi
pour
le remboursement
de l'avortement**

L'ACTION UNITAIRE PAYE !

TROIS jours avant le 23 octobre, par un communiqué du Premier ministre, le gouvernement annonçait qu'il donnait raison aux femmes. Oui l'avortement sera remboursé par la Sécurité sociale. C'est, sans discussion aucune, une première victoire pour toutes celles et ceux qui veulent imposer le droit à l'avortement sans aucune restriction, pour toutes les femmes, y compris les mineures et immigrées.

Envolés les arguments de Bérégovoy, qui prétendait cet été que les problèmes financiers empêchaient de prendre cette mesure, pourtant promise par Mitterrand le 8 Mars dernier ! Envolées, les gémissements devant les questions de morale qui, pour ne pas affronter la droite, servaient à reporter à plus tard ce qui n'est, sans doute, qu'un droit élémentaire !

PAR crainte, si elle s'entêtait, de se trouver devant un vaste mouvement de protestation, la majorité a été obligée de tenir compte des critiques et des revendications. Il y a là une leçon utile pour tous ceux qui ne veulent pas que le patronat et la droite puissent faire la loi aujourd'hui comme hier. En donnant, en partie, satisfaction aux revendications des femmes, le gouvernement a reconnu qu'il a des comptes à rendre, à tout instant, à ceux et celles qui ont porté au pouvoir la majorité PS-PC.

Ce qui vient de se produire pour le remboursement de l'avortement, d'une certaine façon, rappelle la volte-face, en février dernier, sur le paiement intégral du salaire sur la base de 40 heures dans le cadre de l'application de l'ordonnance sur les 39 heures. Le gouvernement, déjà, avait dû donner raison aux travailleurs en lutte.

POUR tous ceux et celles qui sont en butte à l'austérité, voilà une indication précieuse : aucune concession du gouvernement devant le CNPF, aucune mesure d'austérité ne doit nous la faire oublier. La majorité, en effet, n'a que trop tendance à obéir aux exigences des exploités, qui restent encore en place. Mais le PC et le PS n'ont aucun compte à rendre au patronat, alors qu'un engagement les lie



**Nouveaux
documents
inédits**

Paris-Trafics

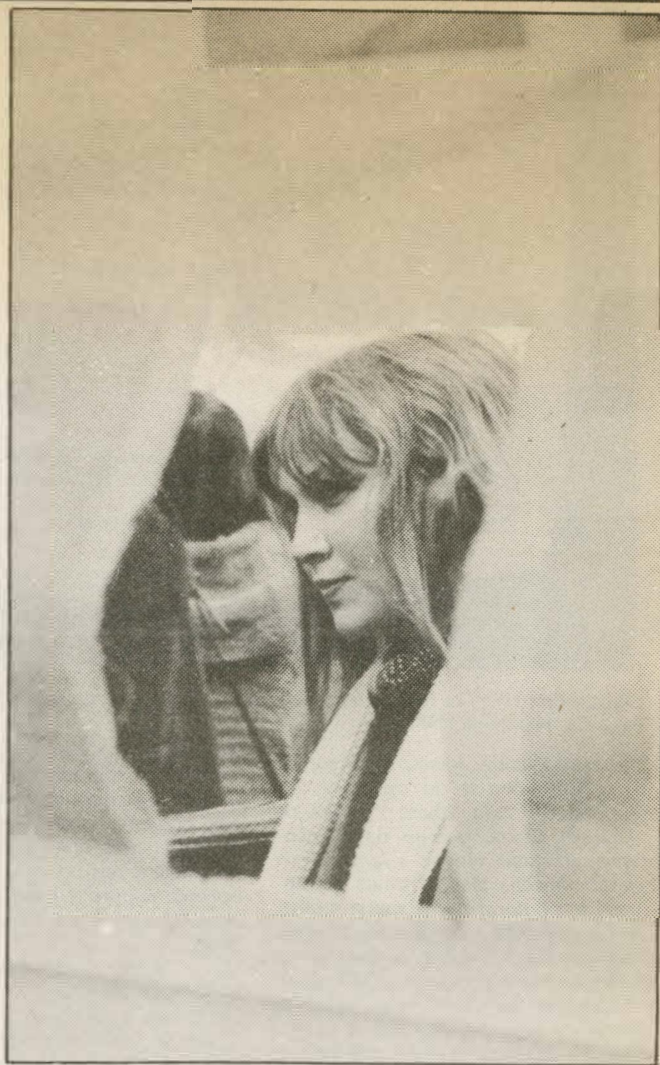
**CHIRAC
MENT,
PERSISTE
ET SIGNE !**

P2/3



**23 octobre :
ELLES
ET ILS
MANIFESTENT**

P8/9



aux travailleurs : ils ont été élus pour le changement, le plein emploi, etc. Ils n'ont pas été élus pour écouter Gattaz et ses amis.

LA mobilisation pour le droit à l'avortement sans aucune restriction va se poursuivre.

De même, pour les salaires, la Sécurité sociale, l'UNEDIC, le plan acier, seul le combat

dans l'unité pourra imposer à cette majorité la satisfaction des revendications au lieu de les sacrifier aux exigences du patronat.

En regroupant, unitairement, dans l'action, de nombreuses forces, les femmes ont fait avancer leurs droits. Elles montrent la voie. Les patrons veulent encore faire la loi. Il faut imposer la nôtre, celle des travailleurs. Et seule la mobilisation unitaire y parviendra.

Nouveaux documents inédits

Paris-Marécage

CHIRAC S'ENFONCE

En prétendant n'avoir jamais traité avec le Crespu, le maire de Paris a menti

CETTE affaire de bureaux d'études bidons qui met en cause la mairie de Paris ne devrait être qu'un des multiples scandales qui, chaque année, alimente le rapport de la Cour des comptes. Le sous-directeur du logement, Lucien Petit, sous couvert d'opérations de réhabilitation, confiait à un organisme-fantôme (le CRESPU) dirigé par un vieil ami, des études qui étaient grassement rémunérées malgré leur caractère bâclé. Les différents opérateurs (sociétés de HLM, Office public de HLM, sociétés d'économie mixte) devaient recourir aux services du CRESPU pour se voir attribuer la responsabilité d'une ou plusieurs opérations.

Si aujourd'hui, cette affaire prend des dimensions directement politiques, c'est en raison des dénégations embarrassées et des mensonges des plus hautes autorités municipales.

● Le 11 octobre, le supérieur de Pe-

était établie grâce à la compilation plus ou moins astucieuse de la documentation des services municipaux et se basait sur des travaux de l'INSEE vieux de cinq ans. En outre, il apparaissait que jamais les employés de l'officine n'avaient enquêté sur le terrain.

Le maire de Paris en première ligne

Si Chirac, Tibéri et consorts montent ainsi en première ligne et répugnent à utiliser la méthode du bouc-émissaire qui a souvent fait ses preuves (le sieur Petit n'est-il pas tout désigné pour jouer ce rôle ?), c'est qu'ils ne peuvent masquer que c'est toute leur gestion qui est mise en cause. Il était déjà évident que l'attribution des secteurs à réhabiliter par le conseil de Paris, ne pouvait pas ne pas avoir eu l'aval de Chirac et Tibéri. On ne peut, de même,

quette somme de 341 040 francs. Et tout cela pour un résultat que tous les gens sérieux s'accordent à considérer comme sans valeur.

Les deux autres pièces que nous venons au dossier démontrent que des travaux ayant le même objet que les études préalables menées sous responsabilité des sociétés de HLM ont été commandés au CRESPU par Lucien Petit dès le début de l'année 1979, c'est-à-dire avant que les organismes opérateurs aient été désignés.

Une note manuscrite, datée du 25 juin 1979, de Petit à son supérieur Jolain en fait foi (document n° 2).

Cette commande, effectuée en violation de toutes les règles des marchés publics (qui impliquent la mise en concurrence) paraît avoir été régularisée après coup (ce qui constitue une nouvelle infraction) par un contrat qui porte la signature de Petit et Schwerdlin (le dirigeant du CRESPU). Celui-ci a été visé le 7 décembre 1979 par le préfet de région (document n° 3).

Deux choses méritent d'être ici notées. D'une part, les prestations désignées à l'article 3 du marché — dont l'objet théorique est de déterminer les secteurs à réhabiliter — sont les mêmes que celles fournies dans le cadre des études préalables. D'autre part, le contrôleur financier a cru bon d'assortir son paragraphe d'un commentaire éloquent : « *Marché visé vu la note du 9 novembre 1979 et en regrettant l'absence persistante de mise en compétition.* »

Quatre nouvelles questions à Chirac, Tibéri et consorts

Ces éléments nous amènent, comme nous l'avons fait la semaine dernière, à poser quatre nouvelles questions à Chirac, Tibéri, Jolain et leurs semblables.

1 Pourquoi Jacques Chirac a-t-il menti le 17 octobre au Grand Jury RTL/le Monde quand il a affirmé que son administration « n'a pas traité » avec le CRESPU et « n'avait pas à le connaître », le contrat s'établissant, selon lui, au niveau des organismes constructeurs ?

2 La mairie de Paris persiste-t-elle à affirmer qu'il n'y a pas eu de pression sur les opérateurs ? La note manuscrite et le contrat reproduits ci-contre prouvent pourtant que les études étaient prêtes avant même l'attribution des secteurs à rénover à des sociétés précises.

3 Les documents que nous publions signifient-ils que le CRESPU s'est fait payer deux fois pour des prestations identiques ? Il aurait dans ce cas perçu une première fois des honoraires dans le cadre d'un marché négocié directement avec la Ville, puis une seconde fois dans le cadre des contrats d'études préalables passés avec les sociétés de HLM, et remboursés ultérieurement par la sous-direction du logement.

4 Il s'avère que Jolain a trempé personnellement dans cette combine. Comment Tibéri, son supérieur, et Chirac pouvaient-ils ne pas être au courant ?

Le maire de Paris continuera-t-il à parler de « *machination politique* » et à prétendre qu'il ne se souvient de rien ? Nous mettrons, quant à nous, tout en œuvre pour lui permettre de recouvrer la mémoire et de répondre à nos interrogations.

Christian Picquet

H.L.M.V.P.

ETUDE PREALABLE DE L'O.P.A.H. "MARE ET CASCADES"

Mémoire calculé selon les dispositions de la circulaire n° 69.1800 du 12 Juin 1969 modifiée.

	Nombre d'heures de travail	Coût horaire	Montant
I / Coût du personnel			
Directeur d'études A	286	131,18	37.518
Chargé d'études principal B	381	112,27	42.775
Chargé d'études C	762	81,34	61.982
Enquêteur	572	88,11	50.399
TOTAL			192.674
Charges communes 50 %			96.337
TOTAL			289.011
II / Autres postes			
Fournitures			
			989
TOTAL GENERAL HORS TAXES			290.000
T.V.A.			51.040
TOTAL T.T.C.			341.040

Le présent mémoire, certifié sincère et véritable est arrêté à la somme de TROIS CENT QUARANTE ET UN MILLE ET QUARANTE FRANCS, TOUT TAXES COMPRISES.

Fait à Paris, le 16 Jan 1981

LE PRESIDENT
POUR DÉLÉGUÉ
LE DIRECTEUR GENERAL

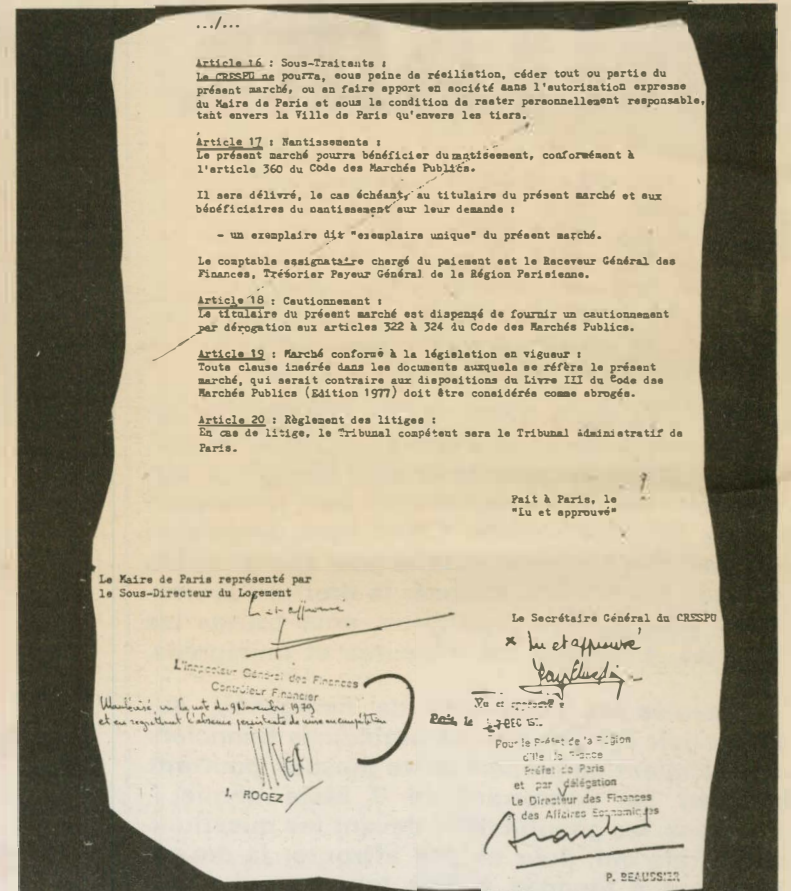
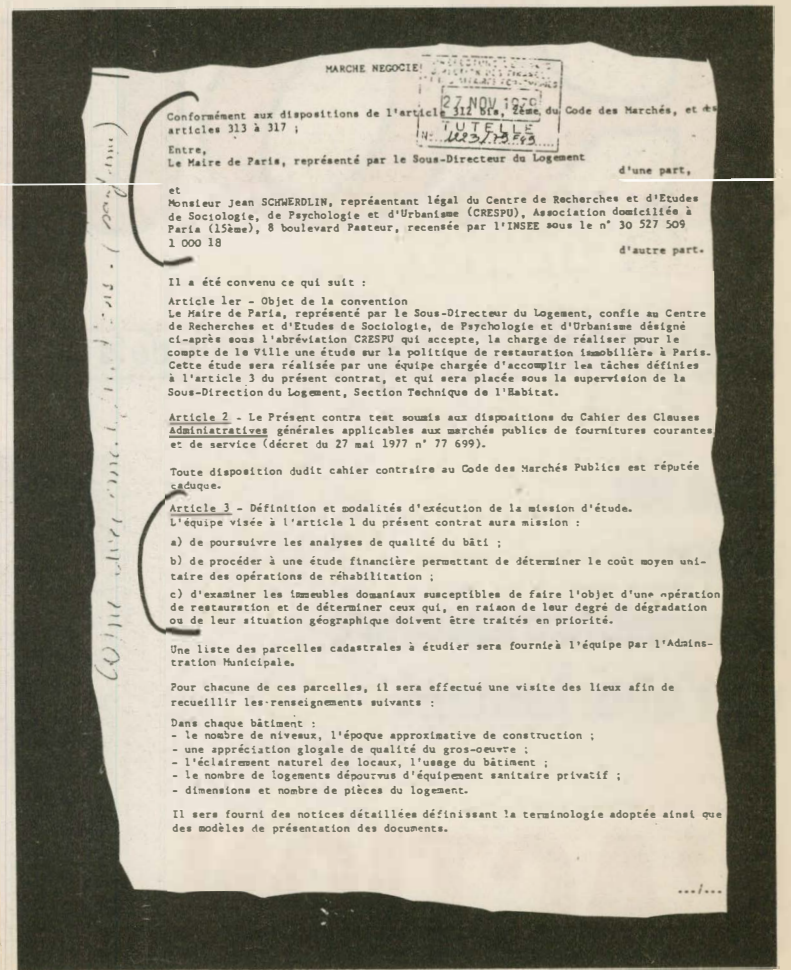
DOCUMENT N° 1 : Le mémoire du directeur de l'OPHLM de la Ville de Paris en date du 16 janvier 1981.

tit, Jean-Claude Jolain, directeur de la construction et du logement, qui dépend de Jean Tibéri, l'adjoint de Jacques Chirac chargé de ce secteur, affirmait n'avoir « *jamais entendu parler* » des officines dénoncées par *Libération*, le matin même. Nous apportons dans ces colonnes, documents à l'appui, la preuve du contraire (voir *Rouge* du 15 octobre). La mairie de Paris nous répondit qu'elle n'avait jamais « *donné suite* » aux « *propositions* » du CRESPU et de ses « *filiales* », l'OCRA, le RER et le CERSUH. Ce que nous n'avions jamais affirmé. Mais ce faisant, elle admit implicitement avoir eu des rapports avec ces organismes.

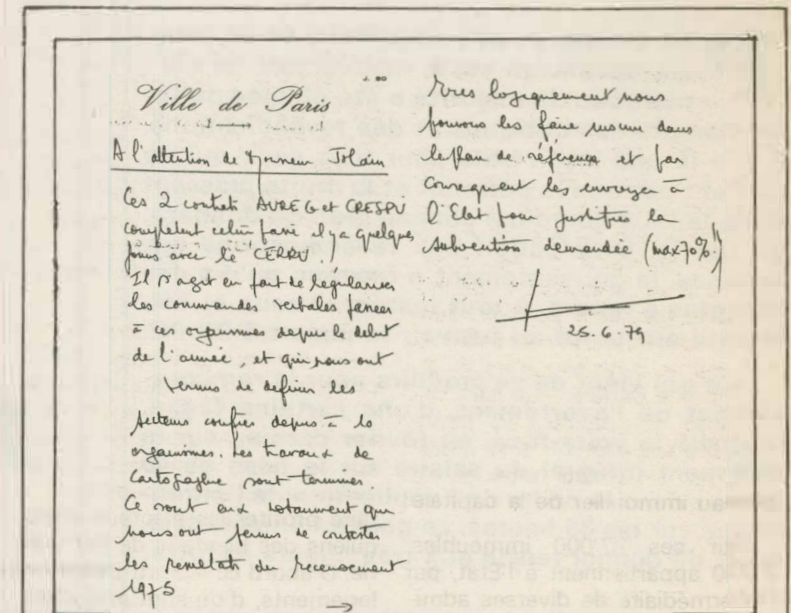
● Le 17 octobre, Chirac affirmait que « *contrairement aux calomnies, les travaux du CRESPU étaient parfaitement convenables* ». *Libération* du 14 octobre avait pourtant expertisé une des études de cette association. Il en ressortait que celle-ci

s'expliquer que des dirigeants de sociétés et organismes spécialisés dans le logement aient accepté, sans être couverts à un très haut niveau, de payer très cher des travaux qui ne valaient pas un clou. Nous corroborons aujourd'hui cette affirmation en rendant publics de nouveaux éléments.

Ainsi, le document n° 1 montre comment l'ingénieur général des Ponts et Chaussées L. Morel, directeur général de l'OPHLM de la ville de Paris jusqu'en mars 1982, a pu certifier « *sincère et véritable* » un mémoire récapitulatif du coût de l'étude préalable du secteur « *Mare Cascades* » (20°). On peut voir que ce haut fonctionnaire évaluait le nombre d'heures nécessaires à la confection de ce travail à 286 heures d'un directeur d'études ; 381 heures d'un chargé d'études principal ; 762 heures d'un chargé d'études ; 572 heures d'un enquêteur. Ce qui représente la co-



DOCUMENT N° 3 : Le marché négocié entre la sous-direction du logement de la Ville et le CRESPU, à la fin de l'année 1979.



DOCUMENT N° 2 : Une lettre de la main de Petit à son supérieur Jolain. A l'attention de Monsieur Jolain. Ces 2 contrats AREG et CRESPU complètent celui passé il y a quelques jours avec le CERRU. Il s'agit en fait de régulariser les commandes verbales passées à ces organismes depuis le début de l'année, et qui nous ont permis de définir les secteurs confiés depuis à 10 organismes. Les travaux de cartographie sont terminés. Ce sont eux notamment qui nous ont permis de contester les résultats du recensement 1975. Très logiquement, nous pouvons les faire inscrire dans le plan de référence et par conséquent les envoyer à l'Etat pour justifier la subvention demandée (max 70 % !).

La ville de Paris, comme l'Etat des banquiers et des patrons, fonctionne pour la spéculation et le profit

DEHORS CHIRAC !

« J'ai le moral que donne la bonne conscience, c'est-à-dire excellent », disait Jacques Chirac, dimanche soir, au « Grand Jury » RTL-*le Monde*.

Le moral en effet a dû lui revenir en constatant que dans la majorité gouvernementale, personne n'avait la moindre intention de montrer que les affaires récentes de l'Hôtel de Ville mettent en cause toute une mairie des affaires, donc Chirac tient le coffre-fort, pour le meilleur bénéfice des spéculateurs et profiteurs de Paris.

Et la bonne conscience n'a jamais dû l'abandonner, tant il est vrai que cette tâche, Chirac l'accomplit consciencieusement. Ceux qui en profitent n'ont pas à s'en plaindre... Pourtant, le scandale des bureaux d'études bidons et des transactions financières de la mairie de Paris, sur laquelle le RPR de Chirac a la haute main, n'est pas seulement une affaire de gros sous. C'est un exemple très parlant de gestion municipale par la droite et d'utilisation d'un morceau appréciable de l'appareil d'Etat dans l'intérêt bien compris de la classe sociale qui en est propriétaire et des politiciens qui en sont les fondés de pouvoir.

Pour changer tout ça, il faut chasser Chirac de la mairie de Paris. Mais il faudra aussi modifier de fond en comble, dans la municipalité de Paris et dans tout l'Etat, un système où le billet de banque est roi parce qu'il obéit aux règles de ceux qui en ont les poches bien remplies.

Le Paris-Chirac des affaires immobilières

Paris perd à peu près 40 000 habitants par an depuis 1968. Il est certain que depuis le dernier recensement de 1975, avec la désindustrialisation, la spéculation immobilière et la hausse incroyable des loyers qui en a résulté, cet exode s'est encore accru vers les villes dorts de la banlieue. Paris compte aujourd'hui 2 100 000 habitants contre 2 600 000 en 1968. Cinq cent mille personnes ont été proprement chassées de la capitale par le coût prohibitif de ses logements. Plus de la moitié des immeubles parisiens appartiennent à des sociétés commerciales en tout genre, dans lesquelles la ville de Paris a parfois une part importante du capital. En trente ans, ces sociétés ont ainsi multiplié par trois leur tranche de gâteau immobilier de la capitale.

Sur ces 77 000 immeubles, 3 000 appartiennent à l'Etat, par l'intermédiaire de diverses administrations, et 9 000 sont la propriété de la Ville de Paris. Cependant, cette dernière ne dispose que de 120 000 logements sociaux : c'est dérisoire ! A part quelques bâtiments administratifs, les autres sont des immeubles de rapport. Et cette situation ne risque pas de changer puisque



Chirac et son état-major lors de la conférence de presse au cours de laquelle le maire de Paris s'est montré incapable de répondre aux accusations portées contre lui.

Chirac, depuis son accession à la mairie en 1977, a fait construire moins de 10 000 logements sociaux.

Lors du recensement de 1975, une enquête de l'INSEE révélait que patrons, cadres supérieurs et moyens se partageaient 14,5 % de ces logements « sociaux ». Sans beaucoup se tromper, on peut estimer que la proportion s'élève maintenant à près d'un quart du parc immobilier HLM. Eh oui, HLM ! Allez donc voir du côté des nouvelles HLM du 5^e arrondissement, la circonscription de Jean Tibéri (l'adjoint de Chirac et président de l'Office des HLM, qui supervise l'attribution de ces logements) : on y trouve beaucoup, vraiment beaucoup, de leurs amis qui sont ainsi bien logés pour un loyer de moins de mille francs... (1).

Dans ces conditions, on comprend mieux pourquoi la municipalité de Paris met le paquet sur les crédits d'aide à la rénovation de l'habitat. L'opération est simple : il s'agit de rénover de vieux immeubles. Remis à neuf, selon le critère dit « moyen standing », les nouveaux loyers interdisent à leurs anciens occupants d'y rester. Ces logements abriteront désormais la clientèle de Jacques Chirac.

Et c'est ici qu'on retrouve nos chers bureaux d'études. Les 23 opérations qui ont été attribuées à la société de Schwerdlin et à ses comparses portaient toutes sur de telles rénovations. Ainsi, celles-ci servent directement à faire profiter les électeurs chiraquiens des bienfaits de leur mairie. D'abord en leur attribuant ces logements, d'où sont ainsi chassés leurs anciens locataires pas assez fortunés. Ensuite en faisant tourner les sociétés immobilières qui se chargent des travaux sous la direction « compétente » de leurs responsables, souvent « compagnons » de Chirac. Enfin en arrosant au passage quelques bureaux d'études qui permettent

ainsi à d'autres godillots d'empocher des millions de francs.

Le contrôle des travailleurs sur les affaires de leur ville

Dès que quelques éléments du trafic organisé par la mairie ont été dévoilés dans la presse, Chirac s'est empressé de crier au complot, en insinuant que le gouvernement et le PS étaient à l'origine d'une campagne où « toutes les accusations sont dénuées de fondements ». Non, toutes les accusations sont vraies (comme nous le montrons encore cette semaine). Mais le gouvernement et le PS n'y sont pas pour grand-chose. Leur silence face à Chirac, leur refus de dénoncer, preuves à l'appui, sa

gestion à Paris l'ont assez confirmé.

Les syndicats du personnel de la municipalité ont déjà dénoncé avec force les opérations de la droite à l'Hôtel de Ville. La CFDT de l'Office des HLM publiait, il y a six mois, un livre blanc sur les tractations immobilières de Chirac et de ses services. Par une conférence de presse, elle vient d'apporter quelques pièces supplémentaires au dossier.

Si une commission d'enquête était formée, par exemple, avec les représentants des organisations syndicales de la Ville de Paris, si les élus socialistes et communistes du conseil municipal lui apportaient leur collaboration active, il n'y a pas le moindre doute que les résultats de son travail seraient bien différents de ceux auxquels parviendra Tibéri, au terme (quand ?) de l'investigation qui lui a été confiée par Chi-

rac. Il est toujours difficile d'être juge et partie, même quand on est membre du RPR.

Une telle commission montrerait qu'il est possible pour les travailleurs parisiens d'exercer un contrôle effectif sur les affaires de leur ville et de ses multiples services. Ceux-ci n'existeraient pas sans le travail des milliers de personnes qui les font fonctionner tous les jours et qui ne demandent certainement pas mieux que d'aider à donner un bon coup de balai dans la saleté qui s'accumule sous les bureaux de leurs chefs. Et puis demain, quel que soit le résultat des municipales, une telle forme de contrôle serait aussi un moyen de mobiliser les travailleurs parisiens pour imposer un véritable changement dans une capitale qui bat tous les records de pénurie en matière de crèches, d'équipements et de logements sociaux.

Pour en finir avec les spéculateurs et les profiteurs qui ont installé leurs hommes à la mairie de Paris, il faut commencer par chasser le premier d'entre eux : Jacques Chirac. Alors en mars, dehors Chirac !

Mais contre la spéculation et le profit, dont la mairie de Paris est le quartier général, une bataille électorale ne peut suffire. Il faut, une fois pour toutes, leur couper les vivres notamment en nationalisant, sans un sou d'indemnité, tous les terrains et propriétés des grandes sociétés immobilières et financières qui règnent à Paris. Alors les besoins de la population pourront être établis et satisfaits. A Paris et partout, à condition de ne pas laisser pierre sur pierre de ce gigantesque édifice qui, comme Paris-Chirac, repose sur des murs d'argent : l'Etat des patrons et des banquiers.

Charles Michaloux

(1) Tous ces chiffres sont extraits de l'enquête sur le logement parue dans « Libération » du 15 octobre et de « l'Annuaire des propriétaires par rues » établi par Patrice de Moncan à partir du cadastre de Paris.

LES SILENCES DU PS ET DU PC

BEAUCOUP ont dû s'étonner de l'extrême modération, voire de l'embarras du PS et du PC face au scandale des bureaux d'études bidons. Lionel Jospin déclarait ainsi, le 13 octobre : « Ni le gouvernement, ni les leaders de la gauche, en tout cas pas le Parti socialiste, ne se sont emparés de cette affaire, ne l'ont exploitée en quoi que ce soit jusqu'ici. » Et il ajoutait : « Je ne suis pas du tout pour le dévoilement du débat politique, j'essaie de ne pas y contribuer. »

Le premier secrétaire du PS a parfaitement raison d'indiquer que rien n'a été fait pour « exploiter » cette affaire. Le terme est d'ailleurs mal choisi. Ce que, légitimement, des dizaines de milliers de militants et de travailleurs attendaient, c'est que les partis ouvriers au pouvoir utilisent les moyens en leur possession pour démontrer à l'opinion sur quelle combaine est bâtie la gestion quotidienne de la droite dans les municipalités et dans l'appareil de l'Etat. Alors que l'offensi-

ve réactionnaire bat son plein en prévision des municipales, c'eût été une arme précieuse au service de la mobilisation de toutes les forces pour battre les partis de la bourgeoisie.

Pourtant, les dirigeants socialistes et communistes ne peuvent prétendre ignorer ce que, chacun de leur côté, *Libération*, *Rouge* et certains syndicats de la Ville de Paris ont démontré. Dès 1980 au moins, ils savaient à quoi s'en tenir sur les fumeux travaux du CRESPU. A la séance du 7 juillet 1980 du conseil de Paris, Michel Charzat, aujourd'hui député socialiste, à propos de l'opération « Mare Cascades » (20^e), indiquait :

« L'étude préalable réalisée par le CRESPU semble avoir été particulièrement formelle. » Et Georges Sarre de renchérir, pour ce qui concerne l'opération « Oberkampf » (11^e) : « Dans cette étude du CRESPU (...) que trouve-t-on ? Rien de concret ! De qui se moque

t-on ? Cette étude, si on veut lui donner ce titre, se contente de décrire des immeubles locatifs sans confort et de chiffrer rapidement le coût de leur réhabilitation. »

S'ils ont gardé le silence, alors que, depuis le 10 mai 1981, ils disposent des possibilités légales de déclencher une enquête, c'est bien sûr par souci d'éviter un affrontement avec le RPR. Mais surtout, une telle action aurait pu faire apparaître à quel point leur orientation, qui consiste à occuper l'appareil d'Etat sans en remettre en cause les structures essentielles, est irréaliste et dangereuse. Car jamais un tel Etat, qui comme cette société repose sur la corruption, la fraude et la recherche d'un profit maximum, ne servira les intérêts des travailleurs. Prisonniers de leur stratégie, les dirigeants du PS et du PC préfèrent aider objectivement Chirac à étouffer le scandale. Quel qu'en soit le prix en mars prochain.

Christian Picquet

FONCTION PUBLIQUE

Contre l'austérité, unité d'action

- Le gouvernement impose l'austérité aux salariés de l'Etat
- « Les journées d'action » éclatées ne permettent pas d'agir efficacement
- Lutter tous ensemble pour le maintien du pouvoir d'achat, l'indexation des salaires sur les prix

PAS POUR DES COMPROMIS

QUAND cela ne va pas, il faut agir pour « *corriger certaines décisions du gouvernement* », avait dit Krasucki à l'issue du dernier CCN de la CGT. Il laissait entendre que la cotisation retraite et maladie des pré-retraités — qui leur prendrait 10 % sur les 70 % restant de leurs revenus — pouvait ne pas s'appliquer. Après le vote de l'Assemblée nationale, il semble avoir été entendu : au lieu de payer 10 % de cotisation, les pré-retraités n'auront à payer « que » 5,5 %, ce qui ramènera leur revenu, après licenciement déguisé à moins de 60 ans, à 65 % de leur salaire initial...

« *Nous sommes allés à la limite de l'acceptable* », disaient les porte-parole des directions régionales CGT et CFDT de la région parisienne, le 19 au soir devant le CNPF : ils estiment qu'il faut exiger que, à l'exemple de ce qu'ils veulent imposer aux salariés, les patrons « *prennent leur part* » du fardeau du chômage...

Ces deux exemples, nettement, illustrent ce que veulent « *corriger* », dans la situation actuelle, les directions syndicales : il ne s'agit pas de dire clairement « *non* » aux exigences de ces messieurs du CNPF, il s'agit seulement de répartir les conséquences de la crise : sous le prétexte de « *sauver ce qui peut l'être* » du « *système de protection sociale* ».

Mais, justement, ce système de protection sociale n'a rien d'un luxe dont on pourrait se passer, ou dont on pourrait diminuer la consommation, au nom de la bonne entente entre « *tous les partenaires sociaux* ». Qui a profité de l'expansion capitaliste ? Qui dirige l'économie ? Qui licencie ? Qui refuse d'embaucher ? Qui a les moyens de spéculer et de refuser d'investir ? Les deux ou 2 ou 3 % de propriétaires des capitaux et des entreprises privées de ce pays sont-ils à égalité avec la grande masse des 80 % de salariés ? Curieuse « *démocratie* », celle qui fait se mobiliser le PS et le PC aujourd'hui gestionnaires !

Et puisque, à l'évidence, après la victoire électorale, les patrons sont toujours les patrons, puisqu'ils sont à même de dicter leur loi contre la volonté de changement, il faut poser la vraie question du moment : les directions syndicales veulent-elles servir à la bonne entente avec les capitalistes en crise ou veulent-elles jouer leur rôle, c'est-à-dire de mobiliser les travailleurs, contre l'austérité, pour le changement ?

« *Corriger* », disent Maire et Krasucki en voulant s'occuper de ces « *détails qui ne vont pas* ». En réalité, ce dont il s'agit c'est de donner une bonne correction au patronat, pour que le changement, enfin, avance. Et, devant l'action de masse aujourd'hui nécessaire, les directions du PC et du PS, le gouvernement, devront choisir : c'est à ceux qui les ont élus qu'ils ont des comptes à rendre, pas aux profiteurs de toujours !

J. L. et P. R.



LE PORS GRAND CHEF DE LA POLICE DES SALAIRES

IL n'y a plus rien à négocier dans la fonction publique : Le Pors a imposé une « *sortie du blocage* » qui servira de test pour l'ensemble des salariés, 8,1 % d'augmentation sur l'ensemble de l'année, alors que les prix, selon l'indice INSEE lui-même, ont augmenté de plus de 11 %. Pour mesurer la perte de pouvoir d'achat qui en résulte, rappelons qu'il leur faudra payer, à partir du 1^{er} novembre, le 1 % pour l'UNEDIC sur leur traitement brut (y compris les primes et heures supplémentaires).

Afin de donner l'impression de « *faire quelque chose* » dans le sens de la « *priorité aux bas salaires* », et dans l'espoir de démobiliser quelques syndicalistes, le ministre de la Fonction publique a « *donné un coup de pouce* » pour les agents de l'Etat gagnant moins de 4 000 F par mois, soit 450 000 personnes. En réalité, on le voit bien, il est surtout scandaleux qu'il existe encore, parmi les salariés dont le gouvernement est le patron direct, des travailleuses et travailleurs au-dessous du SMIC revendiqué lors des congrès syndicaux (4 100 F).

Sera-t-il dit que, même après la victoire du 10 mai le gouvernement reste parmi les plus mauvais payeurs ? La question n'a rien d'absurde ; d'ores et déjà, par exemple, les salariés des PTT ont des salaires équivalents à ceux du textile...

D'où cela vient-il, se demandent, désorientés, de nombreux agents de la fonction publique ? Le gouvernement se confond-il avec le patronat ? A cette question, comme par hasard, le CNPF a une réponse toute faite : une fois au pied du mur, le PS et le PC seraient « *obligés de tenir compte de la réalité économique* »... Gattaz, lors de sa dernière entrevue — « *privée* » ou tout au moins « *secrète* » puisqu'on ne sait pas ce qu'ils se sont dit —, a dû savoir se faire entendre de Delors. La sortie du blocage

des salaires dans le secteur privé sera le passage à une véritable police des salaires, et le patronat modérera ses critiques après avoir exigé du gouvernement qu'il donne le modèle de l'austérité en faisant régresser le pouvoir d'achat de ses propres

salariés.

Le résultat : environ 4 % de perte de pouvoir d'achat pour 1982, ce que Barre n'avait pas osé mettre en œuvre tout en traitant les fonctionnaires de « *nantis* » !

P. R.



UNEDIC : CONTRE LES PATRONS FAUTEURS DE CHOMAGE

A l'appel de la CGT et de la CFDT de la région parisienne, 1 500 manifestants le mardi 19 à 17 h. Après avoir annoncé une manifestation au même endroit et à la même heure que la CFDT, la CGT était revenue à l'appel à venir avec des « *délégations* ». Quant à la CFDT de la région parisienne, elle se contentait, elle aussi, de prévoir « *des délégations* », ne se lançant dans cette initiative qu'au dernier moment.

Les discours des deux responsables régionaux, curieusement semblables, insistaient sur la nécessité de faire prendre en charge par les patrons une partie du « *déficit* » dû au trop grand nombre de chômeurs.

Une grosse partie des présents ne partageaient pas ces concessions : « *UNEDIC, Sécu... c'est aux patrons de payer !* » était crié sans nuances. « *Mitterrand, Mauroy, pas de cadeaux aux patrons !* », ajoutait le cortège CFDT. Cela parut inacceptable aux dirigeants de la CGT qui firent donner à plein la sono avec « *le chiffon rouge* », histoire de faire plus de bruit !

A noter aussi que, partout, les directives de la CGT étaient nettes : contre toute banderole unitaire, contre tout appel unitaire.

A Marseille, le même soir, une manifestation de quelques centaines de personnes s'était rassemblée devant le siège de l'union patronale.

LES DIRECTIONS NATIONALES VEULENT-ELLES MOBILISER ?

VENDREDI 22 octobre, l'appel de Force ouvrière ; mardi 26 celui de la CFDT ; mercredi 27, de la CGT. Les fédérations de fonctionnaires marquent ainsi leur mécontentement devant les décisions du gouvernement. Elles se font l'écho de larges réactions dans leur propre base. Tellement fortes que la direction des fonctionnaires FO, malgré l'opposition de Bergeron, a décidé cette grève, au moment même où la fédération des employés (assurances, etc.) menace elle aussi d'appeler à l'action. Bergeron a beau ne parler que du « *rétablissement des normes contractuelles* », ses propres adhérents, eux, veulent que le pouvoir d'achat soit maintenu. Ce qui est autrement mobilisateur !

Même problème, finalement, dans les autres fédérations de fonctionnaires. L'UGFF-CFT avait réclamé 10 % d'augmentation à la date du

1^{er} novembre quand FO, au titre de 1982, voulait 6 % au moins de plus (application de l'accord salarial de la fonction publique). Quant à l'UFFA-CFDT, elle se trouve elle aussi en fâcheuse posture : pleine de concessions, soupçonnée de vouloir signer par plus d'un, elle demandait 10 points de plus (environ 150 F) pour les plus bas salaires et le maintien intégral du pouvoir d'achat jusqu'à deux fois le SMIC (6 800 F) ; elle acceptait que les problèmes des catégories supérieures ne soient traités qu'au cours de 1983, mais tenait à « *mobiliser* » pour une réforme du système des primes, souci qui pouvait accompagner la poursuite des discussions avec Le Pors durant encore quelques semaines...

La décision autoritaire du ministre prend de court toute les directions syndicales, pourtant prêtes à faire des concessions. Il s'agit de subir

ces décisions, qui sacrifient les fonctionnaires, tout en faisant le jeu du patronat, ou bien d'organiser l'action pour imposer le retrait de ces mesures.

La forme d'action choisie, comme le refus d'appels unitaires, témoignent de l'absence de volonté de mobiliser. On sent bien que ces appels visent plus à « *se dédouaner* » qu'à faire abandonner par le gouvernement des mesures parfaitement nocives. Contre une politique d'austérité, devenue systématique parce qu'elle cherche systématiquement à obéir aux exigences du patronat, c'est une action de tous les fonctionnaires ensemble qui est nécessaire, afin de remettre à l'ordre du jour les exigences de changement en commençant par la défense sans concessions du pouvoir d'achat depuis longtemps sacrifiée par le régime précédent.

FNAC: UN CONFLIT EXEMPLAIRE

• Contrairement à ce qu'ont dit le gouvernement et certains articles de presse, la grève de la FNAC se solde par un accord faisant progresser le pouvoir d'achat pour tous jusqu'en janvier 1984

LE protocole signé à la FNAC le 14 octobre représente une brèche dans le dispositif patronal qui vise à remettre en cause les avantages salariaux à l'occasion de la « sortie » du blocage. Ce protocole d'accord, signé au terme d'une grève de cinq jours, s'oppose frontalement aux attaques gouvernementales visant à liquider l'indexation des salaires sur les prix.

Ce protocole est un succès évident : il permet la sauvegarde d'un système d'indexation des salaires sur les prix, égal ou supérieur au système antérieur, pour 85 % du personnel, le passage du salaire de base à 4 100 F au 1^{er} novembre 1982, et une clause de sauvegarde du rattrapage des salaires sur les prix jusqu'en 1984.

Patrick Pinault, militant de la LCR, responsable syndical, s'entretient avec « Rouge » de la grève, de son issue, de son importance en cette rentrée.

• Quels étaient les objectifs patronaux lors de la sortie du blocage en octobre ?

— Comme beaucoup de directions patronales, la nôtre voulait s'en tenir aux strictes recommandations gouvernementales. A cet effet, Essel s'adressait début octobre aux délégués syndicaux par une lettre reprenant les citations de la déclaration de Mauroy, présentant l'indexation comme fautive d'inflation. Donc, c'était 10 %. Il y avait eu en février et mai deux relèvements au titre de notre indexation maison, soit 6,95 %. En conséquence, Essel ne proposait que 3,05 % pour fin 1982. Pour 1983, le patron voulait liquider toute référence à l'indexation. Elle était faite d'un rattrapage des salaires sur les prix calculés sur la base d'une moyenne des indices syndicaux, CGT, CFDT, INSEE et UNAF.

Ce qu'il voulait faire, c'était substituer à l'indexation un système basé sur l'estimation du coût de la vie sur le seul indice INSEE. Mais surtout, Essel introduisait trois notions de calcul des salaires, chères à Delors. La première, ce sont les ressources propres à l'entreprise. Essel gardant, bien entendu, le secret sur les comptes de la maison. La seconde, c'est la qualité individuelle de chaque employé. Ça, on connaît, dans le commerce, c'est la bonne vieille guelte, liant la vente au rayon et le salaire de celui ou celle qui le tient. La troisième notion, c'est la situation de l'économie nationale ; le fameux thème des nouvelles solidarités revenait soudainement par la bouche du patron. Chaque fois, Essel s'appuie sur les recommandations gouvernementales qu'il présente comme la loi. Au passage, il fut aidé par le gouvernement qui exhuma une ordonnance de février 1959 déclarant illégales toutes les formes d'indexation.

• Quels étaient vos objectifs syndicaux ?

— Dès juillet 1982, sitôt annoncées les mesures du blocage des salaires, une pétition démarre pour le maintien du pouvoir d'achat et l'abrogation du blocage des salaires. Elle recueille 600 signatures. Tu vois donc que le terrain avait été préparé. Dès que les objectifs patronaux furent connus, la grève a démarré. Nous avons pris connaissance des intentions réelles du patron quasiment forfaitivement. Le report des négociations du 7 octobre nous conduisit à interroger le directeur juridique, qui finit par avouer la perspective de la fin de l'indexation. Ce serait, 3,05 % en 1982, et 8 % pour 1983.

Le lendemain, 8 octobre, dans tous les établissements, ce qui est inédit, des assemblées CGT-CFDT se tiennent. Les revendications sont claires : maintien du pouvoir d'achat, maintien de l'indexation. Dans les établissements Etoile, Massy, Oudiné, c'est la grève à 90 % du person-

nel. Les établissements sont fermés. A Forum, la grève est votée à 17 h, l'établissement occupé. Partout c'est la grève reconductible. Le 9 octobre, toutes les FNAC, SA, Etoile, Forum, Montparnasse, Massy, Oudiné, dépôt du boulevard Ney et Lyon, sont en grève. Seule manque à l'appel la FNAC Sports.

Comme la direction se retranche derrière le ministère, nous y allons. C'est le directeur des relations du travail qui nous reçoit. Nous lui demandons précisément, par lettre, si les recommandations gouvernementales avaient force de loi. Si la loi de 1959 déclarant illégale l'indexation rendait caduc notre accord d'entreprise datant de 1968, modifié en 1976, si le gouvernement entendait proscrire l'indexation, alors qu'elle figurait sur toutes les plates-formes revendicatives de toutes les confédérations ouvrières. Ces questions avaient été présentées et votées en assemblée générale dans les divers établissements.

• Précisément, quelle a été l'attitude du ministère du Travail ?

— Le négociateur du ministère, M. Chazal, a dit aux délégués que la politique gouvernementale n'était que des souhaits. Mieux, il affirme que, si le gouvernement considère illégales les clauses d'indexation, il ne fera rien pour intervenir par loi pour les exclure. Chazal, au nom du ministère du Travail, affirme que les propositions des syndicats de la FNAC, sont compatibles avec les recommandations gouvernementales. Donc, on peut croire, en sortant de la réunion, que nous avons l'appui du ministère.

Mais, immédiatement après, le même Chazal envoie un communiqué à la presse qui dit l'inverse ! Il se réfère à l'ordonnance gaulliste de 1959 pour déclarer notre indexation illégale, et indique que l'indexation est contradictoire aux recommandations gouvernementales qui visent à favoriser les bas salaires. Donc, un coup de poignard dans le dos.

• A ce moment, où en est la grève ?

— Nous en sommes au 4^e jour, et c'est l'apogée du rapport de forces. La grève devient un test national dans le cadre de toutes les négociations sur la sortie du blocage. Devant le personnel, qui a tout à fait conscience de ça, il y a le patron, le gouvernement et ses secrets, et la COOP, qui fait bloc. Deuxièmement, le ministère du Travail, entre notre réception et son communiqué, apparaît clairement comme l'objet docile de pressions patronales. Cela aussi est ressenti massivement par le personnel, qui le traduit dans les discussions sous forme de volonté de bâtir un rapport de forces national. Dans ce contexte, le personnel mandate clairement les délégués syndicaux pour se battre sur le



maintien du pouvoir d'achat et sur le maintien de l'indexation.

Le mercredi 13, après une manifestation interétablissements à Montparnasse, c'est la négociation finale, douze heures, en direct sous les yeux du personnel.

• A quoi aboutissent ces négociations, le 13 octobre ?

— Le protocole d'accord signé revient en fait à maintenir sans le dire la clause d'indexation. 85 % du personnel de la FNAC va en bénéficier. Là, il faut parler chiffres : le protocole comporte :

- Le maintien du pouvoir d'achat sur la seule base des indices syndicaux et par indexation sur les prix.
- Le salaire de base dans l'entreprise passe à 4 100 F au 1^{er} novembre 1982.
- Fin 1983, si l'indice des prix dépasse 8 %, la perte du pouvoir d'achat sera comblée pour tous, sur la base de l'augmentation des prix, vérifiée par la moyenne des indices syndicaux et INSEE.
- Pour 1984, un système identique existe, et les salaires seront réajustés au 1^{er} janvier 1984, sur la base de ce qu'ils auraient été avec l'indexation actuelle.
- Courant 1984, négociations pour le rattrapage. Est d'ores et déjà acquise une clause de sauvegarde pour l'année 1984.

Ainsi, un salaire de 5 000 F évolue, — avec une inflation de 8 % : avec l'indexation actuelle = 5 646 F avec le protocole après la grève = 5 742 F — avec une inflation de 10 % : avec l'indexation actuelle = 5 850 F

avec le protocole après la grève = 5 850 F.

Il y a maintien et progression de tous les salaires.

• Peux-tu préciser si la démocratie dans la grève a été respectée ?

— D'abord, la grève est reconductible. D'où un vote quotidien sur la continuation du mouvement. Les délégués font des comptes rendus des tâches effectuées et des démarches. Il y a une répartition en AG également du travail de la journée. Mais surtout, il y a la fameuse négociation du mercredi 13 octobre, retransmise en direct, en vidéo, devant 1 000 personnes en grève. Ce qui nous a permis, au bout de la première session de négociation, de revenir immédiatement en AG, et de demander au personnel s'il était d'accord avec la manière dont nous menions la négociation.

La fin de la grève, après satisfaction des revendications, le 14 octobre, est aussi une preuve de démocratie. Après une AG par établissement, un vote à la quasi-unanimité est obtenu, car tous avaient pu suivre les négociations, savaient le résultat réel, et pouvaient se déterminer sur l'estimation réelle du succès. Le communiqué de presse CGT, émis après la reprise du boulot, témoigne du maintien de l'indexation, et se conclut par l'impérieuse nécessité d'une mobilisation unitaire, interprofessionnelle, pour l'obtention d'une échelle mobile pour tous. Ce communiqué appelle de ses vœux la constitution d'un rapport de forces national.

• Quel bilan tires-tu à chaud de la grève ?

— L'ampleur de l'attaque patronale contre les avantages acquis est permise par les mesures gouvernementales. Remettre en cause l'indexation des salaires sur les prix, c'est permettre au patronat l'introduction de critères de rentabilité, de productivité inacceptables. Surtout quand le gouvernement sort de l'arsenal gaulliste une mesure anti-ouvrière à la rescousse.

La seconde conclusion, c'est qu'il faut se battre, maintenant, sans attendre. Pour les revendications immédiates, pour les salaires, rien ne vient d'en haut, et s'il vient quelque chose des ministères, c'est rarement à notre avantage. L'idée qu'il faut gouverner contre le patronat, pas avec et pour lui, c'est une démonstration de masse. L'attitude de Chazal, du ministère du Travail, est à cet égard la grande leçon que tirent les travailleurs de l'attitude gouvernementale. Il y a plus : il apparaît que le ministère, comme le patron, a fait pression sur la presse pour masquer le succès du conflit. D'où l'ensemble du personnel voit ce que veut dire le non-respect du vote du 10 mai.

Enfin, il apparaît que la grève nationale interprofessionnelle de 24 heures devient un objectif concret. Quand certains bureaucrates nous répondent qu'on ne lance pas en appuyant sur un bouton, nous, à la FNAC, on leur répond que c'est par le genre d'actions que nous venons de mener qu'on la prépare ; et pas par des journées d'action, boîte par boîte, branche par branche, sans lien entre elles.

Propos recueillis par Jean Lantier

	1	2	3	4
Sortie du blocage NOVEMBRE 1982	4 000	(1) 4 246	4 216	4 200
	4 500	4 743	4 743	4 725
	5 000	5 271	5 265	5 250
	5 500	5 798	5 787	5 765
	6 000	6 325	6 309	6 280
	6 500	6 852	6 831	6 795
	7 000	7 379	7 353	7 310
	7 500	7 907	7 864	7 815
	8 000	8 434	8 374	8 320
	9 000	9 488	9 394	9 330
10 000	10 542	10 414	10 330	
JANVIER 1983	5	6	7	
	4 256	4 258	4 200	
	4 743	4 790	4 725	
	5 271	5 317	5 250	
	5 798	5 856	5 765	
	6 325	6 388	6 280	
	6 852	6 899	6 795	
	7 379	7 426	7 310	
	7 907	7 943	7 815	
	8 434	8 458	8 310	
9 488	9 488	9 330		
10 542	10 518	10 330		
Application du protocole d'accord du 14/10/1982 (+ 1%)				
1 ^{re} proposition de la direction générale le 12/10/1982				
Application normale de l'échelle mobile (pas de changement sur novembre)				
Application du protocole d'accord du 14/10/1982 (+ 1%)				
1 ^{re} proposition de la direction générale le 12/10/1982				

Le salaire s'entend brut, mensuel, hors prime d'ancienneté. Tableau extrait du bulletin syndical CGT n° 6 d'octobre 1982 (1) l'accord prévoit un indice majoré de 1 % pour les bas salaires

SOTTEVILLE-LES-ROUEN

Un directeur d'hôpital veut imposer l'état d'exception

J'

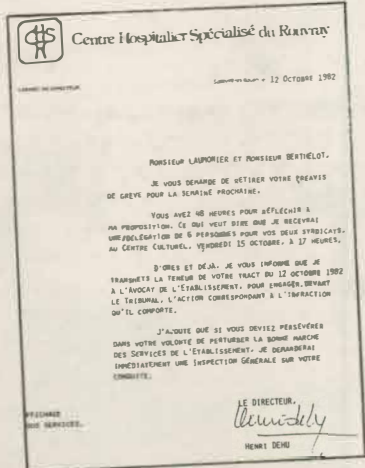
Non, cette note n'a pas été affichée, à la veille d'une grève, par le directeur d'une usine Talbot ou Citroën, elle émane du directeur du Centre hospitalier spécialisé du Rouvray (HP près de Rouen) directeur qui recevait il y a tout juste un an, en grande pompe, Jack Ralite, ministre communiste de la Santé, venu annoncer le « changement » dans l'hôpital.

On peut mesurer le chemin parcouru ! Ce directeur musclé, mis en place sous Giscard pour mater un hôpital jugé trop combatif, avait spectaculairement annoncé au lendemain du 10 mai la levée de toutes sanctions et une « nouvelle ère de concertation sociale ».

La concertation ne devait durer que quelques semaines et il fallait en février dernier 4 jours de grève avec occupation des locaux de la direction pour le contraindre à satisfaire une partie des revendications locales.

Mais dès mars 1982, après la victoire de la droite aux cantonales et son maintien en force dans le conseil d'administration, il engage une véritable épreuve de force pour liquider les acquis locaux, nombreux dans l'établissement, et veut tenter d'en finir avec des organisations syndicales CGT et CFDT qui refusent toute collaboration de classes.

Depuis la rentrée, c'est l'escalade presque quotidienne :



— entraves à l'activité des délégués ;

— non-respect des avis des instances paritaires quand ils se trouvent être favorables au personnel, licenciements systématiques ;

— interdiction des assemblées générales sur le temps de travail ;

— mise en cause du droit de grève.

Le personnel est désormais abreuvé, plusieurs fois par semaine, de tracts, et même une brochure, photocopiés sur le matériel de l'administration, qui s'en prennent aux délégués syndicaux, les attaquent personnellement et traitent l'action syndicale de « délinquance ».

L'unité a été rompue entre les deux organisations syndicales CGT-CFDT du personnel, avec un soutien massif des travailleurs pour organiser la riposte : intervention auprès des élus PS et PC de la région, délégation au ministère, conférence de presse à partir d'un « livre noir » sur les agissements du directeur rédigé en commun par les deux syndicats.

Ce conflit est un véritable révélateur de la situation actuelle : arro-

gance et provocations croissantes de la droite qui, après la peur des lendemains du 10 mai et le désarroi, s'organise, et cherche à créer la tension maximum, refus du PS et du PC au gouvernement de s'en prendre aux hauts fonctionnaires qui s'opposent à tout changement. A l'heure où le Parlement va discuter de droits nouveaux, un directeur à poigne peut, en s'appuyant sur les lois existantes (loi hospitalière de 1970), se permettre sans risquer de sanction de bafouer les droits syndicaux et de licencier à sa guise. Le manque d'action nationale coordonnée des syndicats favorise également cette offensive.

Les travailleurs de Sotteville ont engagé l'action à la hauteur des provocations dont ils sont l'objet. C'est une assemblée générale unitaire de 320 personnes qui a voté la grève le 18 octobre, à l'unanimité moins deux abstentions. Les locaux de la direction sont occupés jour et nuit. L'épreuve de force est ainsi clairement engagée. Le ministère de la Santé, le gouvernement doivent maintenant prendre leurs responsabilités.

SOLIDARITE

Les travailleurs du CHR et leurs organisations doivent être soutenus : ils montrent la voie de la lutte contre les saboteurs du changement et pour la défense des droits des travailleurs. Adresser télégrammes de protestations au directeur du CHSR 2, rue Paul-Eluard 76301 Sotteville-lès-Rouen.

Motions de soutien, renseignements : écrivez aux syndicats CGT et CFDT du CHSR, même adresse. Ou téléphonez : 16 (36) 65 81 01.



Mendès France au Panthéon du monde politique

MENDES FRANCE disparu, il lui arrive ce qu'il advint à de Gaulle : de la gauche à la droite, tout le monde se réclame peu ou prou du mendésisme. D'Huguette Bourchardeau à Raymond Barre, il n'est guère de fausses notes dans ce concert !

Le rapprochement des deux destinées n'est pourtant pas fortuit. Mendès apparut au grand public quand l'impérialisme français défait en Indochine, lui fut confié en catastrophe la tâche de liquider la faillite au meilleur compte. Opposé à une guerre dans laquelle il voyait le capitalisme français perdre ses forces et son indépendance au lieu de se moderniser, Mendès réussit sa mission. Mais la grande bourgeoisie ne lui laissa pas le loisir de mettre en œuvre son projet de réforme de la société française : non qu'elle fut opposée sur le fond au dessein, mais parce qu'elle se méfiait des méthodes d'un homme qui, pour briser les résistances parlementaires dans lesquelles se débilitait la IV^e République, n'hésitait pas à en appeler directement à l'opinion.

Quatre années plus tard, en mai 1958, de Gaulle revenait au pouvoir pour réaliser des tâches identiques de modernisation du capitalisme français, avec des moyens beaucoup plus conformes aux vœux de la grande bourgeoisie française : la mise en place d'un Etat fort et un recul très profond imposé à la classe ouvrière. Ainsi s'expliquent d'apparences paradoxes : la diffusion de l'influence mendésiste, de la SFIO aux gaullistes, en passant par le MRP et le Parti radical dans les dernières années de la IV^e République. Puis la participation de disciples de Mendès à l'œuvre de la V^e République.

Mendès, lui, demeura néanmoins intangiblement opposé à de Gaulle : le pronunciamiento et le chantage à la guerre civile, par lesquels s'imposait le général, demeuraient à ses yeux un vice irréductible du pouvoir gaulliste. Confiné politiquement dans les cercles de la gauche non communiste, appuyé sur le groupe de presse de Jean-Jacques Servan-Schreiber, Mendès y exerça une influence considérable. Dans *la République moderne*, il définit « la planification démocratique » comme la clé de voûte de son projet politique : objet central du contrat social, le

plan s'impose à tous au nom de l'intérêt général contre les intérêts particuliers. Ce plan est élaboré par une chambre économique et sociale destinée à remplacer le Sénat. L'application du plan s'opère par contrats passés avec les entreprises. Il engage également les organisations syndicales ouvrières parties prenantes du projet de transformation économique et sociale. Au plan institutionnel, le contrat de législature définit lien et équilibre entre le pouvoir du Parlement et celui du gouvernement.

Le « socialisme » de Mendès tient dans ces idées, d'où est exclue toute proposition visant à toucher à la propriété capitaliste. Son adhésion au PSU exprime moins son ralliement au mouvement ouvrier socialiste que l'introduction dans celui-ci des idées bourgeoises modernistes. Force est bien de constater qu'aujourd'hui, Edmond Maire, Rogard ou Delors figurent parmi les plus fidèles héritiers du maître ! Sans parler de tous ces socialistes d'après le 10 mai qui retrouvent dans le grand disparu l'inspiration et la justification de leur politique de « rigueur »...

Mendès aurait rendu un infini service à la France, celui de réintroduire la morale dans l'action politique. Cette thèse est diffusée dans tous les médias, et notamment sous la plume de Serge July. Certes, l'homme s'est battu politiquement sur ses convictions, et son courage est attesté par les actes qui ont jalonné sa vie. Une vie du reste fort complexe, qui ne se limite pas au Parlement français, puisque Mendès fut, de très longues années durant, étroitement lié aux institutions financières internationales dont il fut, après la guerre, lors de la conférence de Bretton Woods, l'un des pères fondateurs. Mais les laudateurs échevelés d'aujourd'hui devraient se poser une question : à célébrer ainsi les vertus d'un seul homme, n'accusent-ils pas le système politique bourgeois et son personnel dans leur ensemble ? Il leur reste à expliquer pourquoi le Mendès initiateur fut condamné à voir bien de ses réformes modernistes mises en œuvre par le pouvoir gaulliste, et le Mendès démocrate réduit à la grandeur — mais aussi à l'impuissance — de la légende.

Michel Thomas

Quand Jospin débat avec les travailleurs du Crédit lyonnais

LIONEL JOSPIN était, le 12 octobre, l'invité du CE du Crédit lyonnais. Pour débattre de la politique économique de la France avec les employés. Malgré l'agitation du RPR qui prétendait empêcher ce débat — une alerte à la bombe eut même lieu ! — 150 à 200 personnes participèrent à cette réunion.

Après un exposé initial du premier secrétaire du PS sur les difficultés du moment, les questions fusèrent. Quant aux réponses de Jospin, elles ne convainquirent manifestement pas les participants.

« Pourquoi les banques continuent-elles à jouer le même rôle qu'avant le 10 mai ? »

Jospin : « Il y a embouteillage au Parlement et comme nous respectons la démocratie, nous ne pouvons tout régler par ordonnance... Dès qu'on le pourra, la loi bancaire sera examinée. »

« La relance est-elle possible dans un seul pays ? »

Jospin : « On a commis une erreur de diagnostic. Mais de toute façon il y avait un risque raisonnable à prendre et nous ne pouvions pas politiquement commencer par la rigueur. »

Interpellations nombreuses : « Pourquoi le blocage des salaires ? ce n'est pas aux travailleurs de faire les frais de la crise », etc.

Jospin : « Ce n'est pas vrai qu'on fait payer les travailleurs. Nous faisons payer les riches » (là, le premier dirigeant du PS qualifie significativement l'impôt sur la fortune de « révolution dans les esprits »).

Un militant de la LCR réfute ces affirmations et s'adresse à Jospin :



« Oui, il y a baisse du pouvoir d'achat. Oui, il y a des cadeaux aux patrons. Mais la différence de situation d'avant le 10 mai, c'est que vous êtes au gouvernement et que vous écœurez votre seul soutien : les travailleurs qui vous ont élus. Il n'est pas vrai que vous ayez la durée, la droite relève la tête et vous sciez la branche sur laquelle vous êtes assis. »

Jospin : « C'est faux, les travailleurs ne nous lâchent pas et de toute façon, toi, tu es pour la révolution et ça n'a jamais marché ! »

Un employé membre du PS reprend les arguments sur les attaques contre les travailleurs et demande : « Faudra-t-il 50 000 employés de banque dans la rue ? »

Jospin : « D'abord, ce n'est pas

simple de faire sortir les gens (merci pour la leçon de syndicalisme) et c'est vrai que cela générerait le gouvernement. »

Une dernière question : « Le PS appellera-t-il à la manifestation du 23 octobre pour le remboursement de l'IVG ? Y seras-tu-présent ? »

Jospin : « Je fais ce que veux ! De toute façon, nous ferons en sorte de faire avancer les choses avant le 23. »

Il est donc vrai que Jospin préfère voir les patrons, notaires, pharmaciens et autres nantis défilés dans les rues, plutôt que les travailleurs. Mais alors, à quoi bon appeler ceux-ci à se mobiliser pour soutenir la politique du gouvernement ?

Correspondant

L'appel de Rouen

DEJA PLUS DE 10 000 SIGNATURES

ROUEN, Lyon, Perpignan, Agen, Bordeaux... Maintenant, on peut le dire, l'appel de Rouen est un mouvement national. Plusieurs conférences de presse sont prévues dans les jours qui viennent. Jeudi 21 octobre, par exemple les signataires d'Orléans rendront publiques les signatures, recueillies en quelques jours : 250 entre la CGE-Thomson, la SNCF et trois autres entreprises de la ville. Les 10 000 signatures ont déjà été atteintes, et chacun le reconnaît, ce n'est encore que très peu, comparé aux possibilités.

Ainsi, dans une filiale de Lockheed de Beauvais, ce sont pratiquement tous les travailleurs (90 sur 110) qui ont signé l'appel. Ce qui est possible là l'est sûrement ailleurs.

Chirac, Barre et compagnie

voudraient faire croire que les « déçus » du 10 mai se mordent les doigts de leur vote. C'est exactement l'inverse, ils veulent que leur vote soit respecté, que le changement se réalise et l'écho de la pétition le prouve.

Les dirigeants syndicaux et politiques voudraient faire croire que les travailleurs acceptent aujourd'hui la façon dont le gouvernement dirige le pays. Ce n'est pas le cas et l'écho rencontré par l'appel, les réactions de militants PS et PC le prouvent : ça ne va pas et on veut le dire haut et fort.

Krasucki, Maire et Bergeron voudraient maintenir la division parmi les travailleurs. Au contraire, la réalisation de l'unité est une exigence qui ne cesse de monter.

Certains militants, découragés, en viennent à dire que le

gouvernement ne peut guère agir différemment car les travailleurs ne sont pas mobilisés. Là encore, quel démenti flagrant !

Oui, vraiment, l'appel de Rouen est une réponse à tout cela, et tous ceux qui en sont partie prenante veulent donner tout son poids à ce mouvement en développant au maximum les signatures, en faisant connaître l'appel à tous les travailleurs, montrant ainsi que Mitterrand et Mauroy n'ont pas le droit de se réclamer des travailleurs qui les ont élus pour agir comme ils le font, que les dirigeants syndicaux n'ont pas le droit de parler au nom de leurs syndiqués, quand, au-delà de quelques protestations, ils acceptent la politique menée aujourd'hui.

Nul ne peut dire, non plus, que ce n'est qu'un mouve-

ment de signatures. Aujourd'hui, côte à côte se retrouvent des travailleurs du PC, du PS, de la LCR ou sans parti. Comme à Fumel-Pont-à-Mousson où dans les 400 signatures se côtoient des délégués syndicaux CGT et CFDT, des élus locaux du PS et du PC et la cellule de la LCR de l'entreprise.

Dès lors, c'est ensemble et dans un cadre de confiance qu'ils peuvent se poser toutes les questions de l'heure. Comment faire abroger les mesures d'austérité, comment riposter au CNPF qui mobilise pour ses assises du 14 décembre ? Et un tel mouvement est aussi une réponse aux misérables provocations du RPR qui, dans certaines entreprises, essaie de détourner le mécontentement des travailleurs.

Vers de nouvelles initiatives

De notre correspondant

LE collectif des signataires s'est réuni à Rouen le mardi 19 octobre. Etaient présents des représentants de la plupart des secteurs importants où l'appel a déjà été lancé : Renault, Papeteries de la Chapelle, PTT, SNCF, hôpital psychiatrique... Aussi des travailleurs d'Elbeuf où l'appel a été lancé dans la chimie.

Les 2 000 signatures ont été atteintes, mais de l'avis des présents des dizaines de feuilles circulent maintenant un peu partout sans qu'ils en aient connaissance. Le premier constat est que le plein était loin d'être fait. Que dans les grandes entreprises, des centaines de signatures pouvaient encore être recueillies. Pour tous c'était clair : « Le texte commence tout juste à circuler. » C'est dire l'ampleur qu'ils comptent donner au mouvement, en le faisant partager à toutes les entreprises, à tous les travailleurs de Rouen et sa région.

Pour remplir cet objectif, ils sortent un tract qui sera distribué non seulement à la porte des entreprises, mais aussi sur les marchés. Des rencontres ont été programmées avec les députés du PC et du PS pour leur communiquer les pétitions et con-

naître leurs réponses aux exigences posées dans l'appel.

D'ailleurs, les réactions des directions syndicales commencent à arriver. Ainsi la CGT a sorti une pétition départementale, véritable « contre-feu » à l'appel. Mais aucun militant de la direction CGT n'est capable d'expliquer devant des travailleurs en quoi il est en désaccord avec « la lettre à François Mitterrand et aux députés PS et PC ! » Néanmoins, à Renault et aux Papeteries de la Chapelle, ils essayent de dissuader les travailleurs de la signer... avec peu de succès.

Devant l'écho national, le collectif a décidé d'organiser une nouvelle conférence de presse, mais cette fois en voulant y associer les autres villes. Cette conférence aurait lieu au début du mois de novembre. Quel chiffre aura atteint l'appel à ce moment-là ? Des dizaines de milliers cela est certain. A Rouen au moins, ils comptent bien, à cette date, atteindre les 5 000.

Par ailleurs, les participants à la réunion ont bien sûr discuté de la riposte nécessaire face au blocage des salaires, face au 14 décembre. Et chacun comptait « mettre le paquet » en prenant appui sur l'appel pour mener la bagarre dans sa boîte et dans son syndicat.



RECTIFICATIF

Dans *Rouge* de la semaine dernière, une coquille s'est glissée page 16 dans le communiqué PS-LCR à propos de la SNCF. Il fallait lire « la LCR a fait part de ses inquiétudes sur le projet de loi. S'il contient une série d'intentions positives... » et non « d'orientations positives ».

Dans le dernier numéro de *Rouge*, l'article sur Précicable à Argenteuil explique qu'une pétition, répondant à l'appel de ceux de Rouen a été signée. Malheureusement, le titre explique que l'entreprise est occupée, la lecture de l'article montre qu'il n'en est rien. Il fallait lire « dans une entreprise d'immigrés ».

Ligue communiste révolutionnaire
Jeunes communistes révolutionnaires

13 et 14 novembre 1982
Conférence nationale ouvrière
contre l'austérité, pour le socialisme

Débattre

Le 10 mai 1981, un immense espoir était né. Nous avons battu la droite responsable du chômage, de l'inflation, de la répression. Aujourd'hui tout le monde s'interroge : Que fait le gouvernement ? Que font les syndicats ?

Baisse des revenus, chômage, austérité, cadeaux gigantesques au patronat qui relève la tête.

La rigueur, l'austérité, la bataille pour « la production » sont-elles nécessaires ? Une autre politique est-elle possible ?

Lutter

C'est pour discuter de tous ces problèmes que la LCR et les JCR vous invitent à une conférence nationale ouverte à tous les travailleurs qui veulent débattre et lutter.

Pendant deux jours, nous serons près de 1 500 venus de plusieurs centaines d'entreprises. Militants de la CGT, de la CFDT, de FO, de la FEN, membres de la LCR, du PS, du PC ou du PSU ou inorganisés, nous confronterons nos expériences et discuterons des propositions de la LCR.

Pour un vrai changement!

Le 10 mai, un immense espoir était né. Aujourd'hui, tout le monde s'interroge. Que fait le gouvernement ? Que font les syndicats ? La rigueur, l'austérité, la bataille pour la production sont-elles nécessaires ?

Le 13 et 14 novembre, à l'appel de la LCR et de la JCR, 1 500 travailleurs venus de plusieurs centaines d'entreprises vont débattre. Cette conférence est ouverte à tous les travailleurs organisés ou non, qui veulent discuter avec la LCR de la situation actuelle et des solutions à lui apporter...

TROIS THEMES CENTRAUX...

- La crise mondiale et les différentes réponses apportées par le patronat, les réformistes et les révolutionnaires.
- La politique du gouvernement et l'attitude du mouvement ouvrier.
- La place, le rôle, les tâches et les moyens de construction d'une organisation révolutionnaire.

DES DEBATS EN COMMISSIONS

Sur les nationalisations, le travail syndical, la tactique des luttes contre les fermetures d'entreprises, les femmes et l'emploi, la sidérurgie, la lutte des travailleurs immigrés, l'expérience de Solidarnosc. Et trois forums organisés par les JCR.

Avec la LCR, venez débattre, lutter pour un vrai changement, pour le socialisme !

Entrée sur invitation à demander auprès des militants.

Rouge

- Edité par la société Presse/Edition/Communication (PEC)
- Imprimerie Rotographie, Montreuil. Tél : 859 00 31
- Directeur de la publication : Robert March
- Commission paritaire : 63922
- Rédaction-administration : 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil. Tél : 859 00 80 (lignes groupées)

Nom	Normal	Collec.	Etranger
Prénom	1 an	230 FF	190 FF 320 FF
Adresse	6 mois	120 FF	110 FF 170 FF
Formule choisie	Règlement à l'ordre de : PEC, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil. (tél. : 859.00.80)		



AVORTEMENT : Le remboursement par la Sécurité sociale, sans restriction

• Tandis que se prépare la manifestation du 23 octobre à Paris, le gouvernement annonce une loi

Mercredi soir, la nouvelle est tombée, discrète, presque anodine : l'avortement sera pris en charge par la Sécurité sociale. Le communiqué de Matignon précise que ce remboursement sera financé par un versement de l'Etat à la Sécurité sociale qui le gèrera et appliquera le ticket modérateur. Laconique, le présentateur de la télévision explique que la décision a été prise « après bien des hésitations »...

Le projet de loi devrait être déposé et voté avant la fin de la présente session. C'est un premier succès. La démonstration éclatante que la mobilisation a payé.

DES lors que la décision du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale est prise, les déclarations tonitruantes de P. Bérégovoy, ainsi que les récentes annonces d'un nouveau projet peaufiné par le même Bérégovoy, se révèlent n'avoir été qu'une succession de faux-pas et de maladroites.

Qui n'obéissaient qu'à un seul souci : ne pas effaroucher une droite réactionnaire prompte à se hârisser et à se saisir de toute perspective de changement pour engager le combat. Et qui, dès le mois de mai, avait mobilisé ses troupes pour clamer son hostilité au remboursement de l'IVG. Face à elle, le gouvernement n'avait pas trouvé meilleures riposte que... la reculade. Quitte à sacrifier les droits des femmes.

Mais c'était réagir sans compter, précisément, sur ce que serait la réponse des femmes elles-mêmes. Pas décidées à se laisser déposséder des fruits de leur victoire. Dès l'été, à l'initiative du Planning, des groupes femmes et de l'URP CFDT, une pétition unitaire était lancée, une manifestation était annoncée pour le 23 octobre.

Et l'on a vu, dès les premiers jours de la rentrée, la mobilisation unitaire s'organiser à une échelle de masse.

Signatures de la pétition dans les entreprises et les quartiers, démarches auprès des députés du

PS et du PC se sont multipliées. Et la manifestation du 23 octobre à Paris est devenue l'échéance.

C'est incontestablement cette mobilisation qui a contraint le gouvernement à modifier son attitude : ravalées les déclarations estivales de Bérégovoy, oublié le report sine die de la décision, on en vint à insister sur l'idée que la promesse serait tenue, et à mijoter des projets placés sous le signe de « l'accélération »... Pour, finalement, annoncer le remboursement par la Sécurité sociale.

Il est vrai que, dans l'intervalle, le gouvernement avait pu comprendre que le remboursement de l'IVG n'était pas, comme sans doute, il le croyait, une pécadille ; que les femmes n'étaient pas prêtes à se laisser faire. En effet, comme le révélait le Monde du 16 octobre, un récent sondage demandé par les services du Premier ministre est venu confirmer « l'importance du remboursement de l'IVG pour les Français ». Près de 60 % des Français seraient, d'après le sondage, favorables au remboursement et 66 % « ne comprendraient pas » que le gouvernement de gauche ne tienne pas ses promesses à ce sujet. Ainsi, tout indiquait qu'il devenait urgent pour le gouvernement de régler cette question avant les municipales de 1983 et que les Français, eux, ne se laissent pas impressionner par la pression des « familles spirituelles ».



La mobilisation unitaire, qui a permis de contraindre le gouvernement à ce premier recul, doit être maintenue. Trop de paroles ont été dites et oubliées, pour qu'on se fie aux seuls discours. Le gouvernement s'est montré trop maître dans l'art de l'esquive et de l'escamotage pour qu'on baisse la garde.

La manifestation du 23 octobre à Paris permettra d'affirmer, toutes et tous ensemble, que l'exigence du remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale doit être satisfaite, totalement, immédiatement.

Il faut balayer les arguments — empruntés à Veil et Pellier — comme quoi l'avortement ne serait pas un acte médical ordinaire. Prétendus arguments, prétextes à maintenir le caractère « exceptionnel » des mesures prises concernant l'avortement. Et qui ont pour conséquence de culpabiliser les femmes contraintes de recourir à l'IVG, de les obliger à de multiples démarches humiliantes.

En confiant à la Sécurité sociale le remboursement de l'avortement, le gouvernement reconnaît, de fait, que celui-ci constitue un acte médical comme les autres. Pourquoi, dans ces conditions, un « budget spécial » ? N'est-ce pas ouvrir à une possible remise en cause, n'est-ce pas se préparer à justifier de nouvelles restrictions ?

Il faut être clair : toute ruse qui nous ramènerait en-deçà du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale, serait inacceptable. Le combat pour le remboursement par la Sécurité sociale de l'avortement est un combat pour le droit à l'avortement, qui doit être reconnu comme tel et totalement.

10 ans et 3 mois de lutte

1971-1981 : dix années de lutte pour le droit à l'avortement.

1981 : François Mitterrand promet le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

8 Mars 1982 : Pierre Mauroy confirme cette promesse pour la rentrée parlementaire.

Avril 1982 : Pierre Bérégovoy annonce le report de cette décision.

Eté et rentrée 1982 : la mobilisation s'organise, hésitations et tergiversations du gouvernement.

20 octobre : annonce du remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

23 octobre : manifestation pour le remboursement par la Sécurité sociale, pour le droit à l'avortement.

se concrétise pour de bon. Il faut que disparaissent toutes les clauses restrictives de la loi. Il faut que soient créés les moyens hospitaliers du libre exercice de ce droit. C'est ce qu'il faudra dire, dans la rue, le 23 octobre. Afin que ce premier succès soit assuré et qu'il permette d'en préparer de nouveaux.

Car la mobilisation pour le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale, pour le droit à l'avortement est riche d'enseignements et de promesses. Pour les femmes et pour tous les travailleurs. D'abord, cette démonstration que la mobilisation paye. Le gouvernement n'a pu rester sourd lorsque s'est fait entendre la voix de celles et ceux qui ont élu la majorité du PS-PC sur laquelle il s'appuie.

Et c'est par la mobilisation qu'il sera possible d'aller plus loin, d'exiger non seulement le plein droit à l'avortement mais aussi la satisfaction des autres revendications. A condition de s'en donner les moyens : ce premier succès est un encouragement pour toutes les femmes à s'organiser de façon permanente et autonome.

Sonia Foloni Francis Sitel

De plusieurs villes, ils, elles viennent manifester à Paris. Agen, Rouen, Bordeaux, Caen, Tours, Montpellier, Lyon, Grenoble, Le Havre, Dijon, Nîmes, Strasbourg, Nantes, Lille, Reims, Le Puy, Amiens, Bayonne, Perpignan

EVERY :

Le MFPF, le Collectif pour la création d'un centre de planification et d'IVG à l'hôpital d'Evry, les sections CFDT Epévy et hôpital Joffre, le SNI-PEGC, le PSU et la LCR appellent à la manifestation à Paris le 23. Un départ collectif est prévu. (rendez-vous à 13 h. Parking face préfecture). 905

PERPIGNAN :

Les organisations suivantes : Planning familial, UD CFDT, CSF, FEN, SNI, PSU, LCR, avec un tract commun, appellent à un rassemblement à Perpignan le 20 octobre, une réunion publique, elles préparent ainsi et appellent à la manifestation du 23 octobre à Paris pour le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale.

AMIENS :

A l'appel du Planning familial, plusieurs organisations se sont prononcées pour la participation à la manifestation du 23 à Paris, parmi elles, le PSU, la LCR, les JCR, Lutte ouvrière. Le PS laisse l'entière liberté à ses militants d'assister ou non à la manifestation. Le SGEN-CFDT, l'UD CGT et l'UNEF-ID apportent leur soutien à l'initiative.

Les pétitions ont recueilli de nombreuses signatures. A signaler, parmi les premières, celle de M. Jean-Claude Dessein, député de la Somme et membre du PS, qui se prononce à titre personnel pour le remboursement de l'avortement par la Sécurité sociale. Un départ collectif est prévu en autobus.

Une mobilisation en profondeur

BAYONNE :

Un collectif regroupant l'Association des familles monoparentales, le Planning familial, la CSF, les groupes femmes, la CFDT-santé, la LCR, a pris en charge la signature de la pétition nationale dans les entreprises, dans la rue avec panneaux...

ROUEN : 800 à manifester.

Huit cents, le jeudi 14 octobre, à manifester sur une telle question, à Rouen, c'était du jamais vu. Ni en 1979, ni même le 8 Mars. Un cortège très dynamique qui, durant plus de deux heures, au moment de la plus forte affluence, a fait entendre ses mots d'ordre dans tout Rouen.

Après plusieurs réunions unitaires, la manifestation était organisée à l'appel du Planning, de la Coordination des groupes femmes, de la Commission avortement-contraception, de la CFDT union rouennaise, de la FEN 76, de l'UNEF-ID, de l'Ecole émancipée, de la MNEF, du SGEN UR, du PSU, de la LCR et des JCR. En outre se sont joints LO et le PCI.

La manifestation s'est rendue à la permanence du député socialiste, Bérégovoy, frère du ministre, afin de lui porter les pétitions — avec d'ores et déjà 1 500 premières signatures — et de lui transmettre les exigences des femmes. Point de député, mais des volets tirés et un car de flics en faction...

REIMS

Le groupe femmes, le Planning familial, le MRAP, la FEN, le PSU et la LCR ont lancé un appel unitaire pour la manifestation du 23 octobre à Paris. La CFDT participe aux initiatives locales prévues (tracts, panneaux, etc.).

Visite à la déléguée à la Condition féminine et, au retour de la préfecture, annonce par les responsables du PS qu'une délégation sera reçue par le député le lendemain.

Au cours de cette audience, Bérégovoy a jugé les célèbres propos du ministre comme constituant « une déclaration maladroite ayant été mal interprétée ». Lui-même s'est déclaré co-signataire du projet de loi des femmes du PS et partisan que la promesse du remboursement soit rapidement tenue. Telle est, selon lui, la volonté du groupe socialiste.

Le député a précisé qu'il existe des pressions contraires, y compris au sein de la gauche, et qu'il s'agit d'un combat permanent.

Telle est bien l'opinion de toutes celles et tous ceux qui ont participé à la manifestation : l'avortement est un droit, le remboursement par la Sécurité sociale est une exigence qui doit être immédiatement satisfaite. La mobilisation doit être maintenue, parce que les paroles ne suffisent plus.

C'est pourquoi nous serons à Paris le 23 octobre et qu'au-delà nous continuerons, jusqu'à satisfaction...



BELGIQUE Condamnation de femmes et de médecins pour avortements illicites

C'est en vertu d'une loi vieille d'un siècle (1867) que trois médecins et plusieurs femmes viennent d'être condamnés à Bruxelles pour avortements illicites. Les médecins ont été condamnés à quatre mois de prison avec sursis et les femmes, qui ont été condamnées à une peine moins lourde, bénéficieront d'une « suspension du prononcé de la sentence ». C'est la première fois depuis une dizaine d'années qu'un tel procès

avait lieu puisque la justice avait accepté, de fait, une « trêve des poursuites » dans l'attente d'une nouvelle loi libéralisant l'avortement et sous la pression des mobilisations féministes. Cette loi n'a toujours pas été votée.

Les poursuites, qui ont commencé en octobre 1981 doivent donner lieu à plusieurs procès. Les premières condamnations, aussi légères soient-elles, sont scandaleuses et sont lourdes de conséquences pour les prochains procès. D'ores et déjà, des mobilisations importantes ont eu lieu à Bruxelles dont l'enjeu n'est pas seulement la remise en cause de cette sentence inique mais aussi l'obtention de la dépenalisation de l'avortement. Dans cette bataille, notre soutien et notre solidarité sont nécessaires.

UN DROIT FONDAMENTAL

POUR la LCR, le remboursement de l'IVG par la Sécurité sociale constitue une avancée dans la reconnaissance du droit des femmes à choisir librement leur maternité.

La loi de 1979, tout en légalisant l'avortement maintenant une situation d'inégalité des femmes devant cette possibilité, inégalité par l'argent. En ce sens le remboursement par la Sécurité sociale vient lever une première aberration de cette loi qui prétendait reconnaître un droit sans donner les moyens de pouvoir l'exercer.

Cependant, du remboursement à la reconnaissance du droit fondamental des femmes à disposer de leur corps, à choisir librement d'avoir ou pas des enfants, de nombreuses oppositions et restrictions restent à lever.

Cela même alors que les progrès scientifiques de ces dernières décennies, tant en matière de contraception que d'avortement, devraient permettre aux femmes de choisir leur maternité et de maîtriser ainsi leur destin.

Mais ces possibilités remettent en cause un des fondements de la société capitaliste et patriarcale. Donner aux femmes les moyens de maîtriser leurs fonctions de reproduction, reconnaître ce droit fondamental qui leur appartient, à elles seules, cela bouleverse les rapports sociaux existants. C'est ce qui explique les oppositions et toutes les restrictions

qui viennent faire obstacle à ce droit.

Parce que la LCR se bat pour un changement radical de société dans laquelle la libération des femmes est un enjeu décisif, elle se bat également pour l'avortement libre et gratuit sans aucune condition ni restriction. C'est aux femmes de décider.

De ce point de vue, la loi votée, définitivement en 1979, loin de codifier simplement ce droit, ne fait que le restreindre. C'est pourquoi nous sommes pour l'abrogation de cette loi et l'inscription de l'avortement au Code de la santé publique.

Nous sommes pour la gratuité de l'avortement car même le remboursement à 100 % obligerait toujours les femmes qui ne bénéficient pas directement de la Sécurité sociale à en référer à leur père ou mari. C'est le cas pour les mineures, les femmes qui ne travaillent pas, les femmes immigrées. Les femmes seules et qui ne travaillent pas sont contraintes d'avoir recours à des mesures d'assistance par le biais des CAF ou des DDASS, avec toutes les démarches humiliantes que cela implique.

Nous sommes contre l'autorisation parentale pour les mineures. Celles-ci sont considérées comme majeures pour tous les actes qui se rapportent à la maternité. C'est ainsi qu'une mineure célibataire peut seule reconnaître son enfant ou l'abandonner, elle a le droit de

garde et exerce l'autorité parentale. Elle a récemment acquis le droit de prendre la contraception sans autorisation parentale. Pourquoi ne pas lui reconnaître également le droit de décider seule de l'avortement ? Les étrangères doivent bénéficier des mêmes droits que les françaises sans conditions de résidence, contrairement aux dispositions actuelles.

Nous sommes contre l'entretien obligatoire prévu dans la loi et toutes les formalités imposées, double consultation chez le médecin, délai de réflexion, etc. Toutes ces démarches sont culpabilisantes et dissuasives bien souvent. La femme est un être majeur et responsable. Lorsqu'elle a pris la décision d'avorter, elle doit pouvoir le faire dans les meilleurs délais.

Nous sommes pour la suppression de la limite du délai des dix semaines de grossesse au-delà duquel tout avortement devient illégal. Toutes les enquêtes et statistiques démontrent que si les femmes pouvaient avorter librement et dans de bonnes conditions, elles avorteraient très tôt. Dans les cas particuliers où les femmes se trouvent obligées d'avorter tardivement en raison d'un changement brusque de leur situation sociale ou affective, c'est souvent une épreuve dramatique pour elles. Il importe qu'elles puissent le faire dans les meilleures conditions possibles.

La loi de 1979 n'a pas abrogé

l'article 317 du Code pénal qui prévoit amendes et peines de prison pour tous ceux qui pratiquent des avortements hors du cadre légal fixé. Nous sommes pour la dépenalisation totale de l'avortement et pour la suppression de cet article.

Enfin, pour que ce droit soit réellement reconnu, il faut que soit mis à la disposition des femmes tous les moyens leur permettant d'avorter dans les meilleures conditions. Cela suppose la suppression de la clause de conscience qui permet à des médecins réactionnaires de s'opposer au fonctionnement des centres d'orthogénie. Cela suppose aussi la création de centres d'orthogénie de qualité et en nombre suffisant, non seulement dans tous les hôpitaux mais également des structures plus légères dans les quartiers où pourraient se pratiquer des avortements précoces ne nécessitant par d'anesthésie. Dans ces centres, les femmes pourraient avoir accès à une réelle information sur les différentes méthodes et moyens matériels pour l'avortement et la contraception.

En ce qui concerne l'avortement, de la même manière que c'est à la femme seule de décider de l'avortement, c'est à elle aussi de pouvoir choisir la méthode et le lieu qui lui convient le mieux. Ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, nombre d'établissements pratiquant l'anesthésie obligatoire.



VIOL : Une justice aveugle

LE 23 septembre 1982, les trois violeurs de Marie-Andrée Marion sont acquittés par la cours d'assises de Créteil.

A l'appel des féministes, des manifestations de protestation dénoncent « la justice complice des violeurs ». Certaines dénoncent le « laxisme de la justice »...

Quelques jours plus tard, la même cour d'assises de Créteil, présidée par le même homme, le président Lassus, condamne lourdement les quatre violeurs d'une Américaine à quatre, six et sept ans de réclusion criminelle... Ce qui fait la différence pour Libération, c'est la personnalité des victimes : il y a « les bonnes et les mauvaises victimes face à la justice ». Dans le premier cas, Marie-Andrée Marion, lesbienne et féministe, qui le soir du viol sortait de l'hôpital psychiatrique, dans le deuxième, une étudiante américaine modeste, âgée de 24 ans, « intelligente et cultivée » qui a malgré tout poursuivi sa thèse...

Le premier octobre dernier enfin, deux ex-militants de la CFDT de Longwy sont condamnés à Nancy à douze et quinze ans de prison ferme pour le viol de deux étudiantes danoises, il y a deux ans.

Des verdicts aussi contradictoires pour des agressions somme toute similaires (dans les trois cas, il s'agit de viol collectif) obligent les féministes et tous les militants à dépasser les jugements sommaires du genre : « La justice est toujours du côté des violeurs » ou, à l'inverse : « Depuis la nouvelle loi, les choses ont changé et le droit des femmes à disposer de leur corps est maintenant pris en compte. »

Sauf à dire que « la justice est aveugle » et que les peines sont distribuées au hasard, nous sommes obligés d'admettre qu'une série de facteurs et pas un seul, déterminent en fin de compte la décision du tribunal. S'il est vrai que lors du procès des violeurs de Marie-Andrée, la victime est devenue l'accusée parce qu'elle revendiquait son statut de féministe, lesbienne, en marge et en rupture avec la société, la « bonne société », la condamnation des deux jeunes vio-

leurs de Longwy prouve qu'il y a aussi pour la justice « les bons et les mauvais coupables ». Le patron de café complice des deux chauffeurs routiers qui ont violé Marie-Andrée et qui n'a pas daigné se présenter devant le tribunal était un « bon coupable », « respectable » : il a été acquitté.

Les deux jeunes de Longwy, ex-militants de la CFDT, qui en 1979, avaient été de toutes les manifestations violentes et de toutes les actions de commando faisaient de « mauvais » coupables : ils ont été condamnés. Mais la décision du tribunal n'a, à l'évidence, rien à voir avec la volonté de défendre le droit des femmes à disposer librement de leur corps. Par sa condamnation, le tribunal entendait sanctionner la « rébellion » passée et potentielle de ces deux jeunes chômeurs sans espoir qui ont sombré dans la petite délinquance (vois, etc.) et non pas le viol des deux jeunes touristes danoises, ce viol intervenant comme une sorte de revanche et de compensation sordides à leur propre misère.

Ainsi, le caractère « patriarcal » de la justice doit être stigmatisé en permanence, son caractère de classe est aussi flagrant, et si nous dénonçons vigoureusement l'acquiescement des violeurs de Marie-Andrée, nous devons aussi contester la condamnation à quinze ans de prison de deux jeunes révoltés à la dérive.

Cette appréciation, bien sûr, ne remet nullement en question le droit et l'importance pour les femmes de faire reconnaître par la société et donc par la justice le viol qu'elles ont subi comme un crime

Claire Bataille

Renforcer la solidarité autour des soldats réprimés

● Les prises de position des organisations ouvrières se multiplient

LA solidarité avec les deux soldats victimes de la répression militaire s'amplifie. Dans les villes dont ils sont originaires, dans les villes où ils sont en garnison, partout se manifeste la même exigence : les sanctions doivent être immédiatement levées. Pourtant, jusqu'alors cela n'a pas été suffisant. C'est pourquoi il faut étendre la solidarité à tout le pays, parce que ce qui est en cause dépasse largement les cas d'Yves Struillou et de Philippe Tronet. Ils sont de fait les otages d'une partie de la hiérarchie militaire, celle de l'armée de terre qui refuse la politique budgétaire du gouvernement concernant ses dotations, qui refuse par ailleurs tout changement et qui a décidé de faire payer très cher à ces deux soldats le combat de près de 7 000 signataires de la pétition pour les six mois comme promis et les droits démocratiques dans les casernes. Alors oui, il faut sortir ces deux otages des griffes des généraux les plus réactionnaires de l'armée française. Et le meilleur moyen de les aider, c'est encore de développer le mouvement de signature en allant vers les 10 000, d'autant que, tout l'atteste, la jeunesse approuve très massivement les revendications contenues dans la pétition des soldats. C'est ce qu'a encore montré la conférence des jeunes socialistes tenue à « huis clos » le week-end dernier en présence du ministre de la Défense J.-L. M.

dans un communiqué séparé, contre la sanction qui frappe Philippe.

● A Lille

Dans un tract unitaire diffusé par les syndicalistes à la porte de la caserne du 43^e régiment d'infanterie, la CGT, la CFDT et le comité de soldats de cette unité protestent contre les conditions de vie lamentables qui sont imposées aux soldats et concluent : « *Malgré les mesures positives formulées par le gouvernement, nous réclamons : le service militaire à six mois dans le cadre d'un service militaire remodelé ; la reconnaissance des droits d'expression, d'information et de réunion.* » Par ailleurs, la section locale de la Ligue des droits de l'homme a écrit à Charles Hernu à propos de la mesure de « rab disciplinaire » dont fut victime Luc Laforêt, un des premiers sanctionnés du collectif de campagne qui devait sortir avec la classe 81/10 et qui a été maintenu cinq jours supplémentaires au corps.

La « Marseillaise »

« Le Provençal »

Pour la levée des sanctions

La Délégation régionale du « Collectif de campagne des soldats » a demandé au président de la République à l'occasion de sa visite au camp de Canjuers, la levée des sanctions contre trois appelés du camp. Yves Struillou, notamment, avait été sanctionné pour avoir participé au défilé du 1^{er} Mai. Au début du mois, il s'est vu à nouveau infliger 40 jours d'arrêt pour avoir critiqué les conditions de vie et d'hygiène à Canjuers. Les organisateurs de la conférence de presse ont estimé que les lourdes sanctions infligées aux appelés constituaient une grossière provocation de la hiérarchie militaire à l'encontre du chef de l'Etat.

Le « Collectif de campagne des soldats » a adressé un télégramme au président de la République lui demandant la levée des sanctions contre Yves Struillou et Eric Dequerd du 60^e RA de Canjuers et contre Philippe Tronet du 1^{er} RA de Monthéry en marche à Canjuers.

A la veille de la venue de François Mitterrand à Canjuers, la délégation régionale du « Collectif de campagne des soldats » a demandé au cours d'une conférence de presse la levée des sanctions contre trois appelés du camp. Yves Struillou, notamment, avait été sanctionné pour avoir participé au défilé du 1^{er} Mai. Au début du mois, il s'est vu à nouveau infliger 40 jours d'arrêt pour avoir critiqué les conditions de vie et d'hygiène à Canjuers. Les organisateurs de la conférence de presse ont estimé que les lourdes sanctions infligées aux appelés constituaient une grossière provocation de la hiérarchie militaire à l'encontre du chef de l'Etat.

● A Marseille et Canjuers

Les organisations du Var et des Bouches-du-Rhône se sont mobilisées en solidarité avec Yves Struillou et Eric Dequerd à l'occasion de la visite du camp de Canjuers par F. Mitterrand. Ainsi, les instances locales du Syndicat des avocats de France, de l'UNEF-ID et de la Ligue des droits de l'homme ont tenu ensemble une conférence de presse dont la presse locale a rendu largement compte (voir encart) ainsi que la télévision. L'UD-CFDT des Bouches-du-Rhône a quant à elle pris position en ces termes : « *L'UD CFDT réaffirme la nécessité de reconnaître aux appelés un droit d'expression et d'organisation. C'est pourquoi elle demande la levée des sanctions qui frappent aujourd'hui Y. Struillou, en rappelant son soutien à la revendication de réduction du service militaire à six mois.* »

● A St Brieuc

« *Les signataires dénoncent le fait que les appelés ne bénéficient pas des droits démocratiques les plus élémentaires garantis pour tous par la Constitution, et demandent la levée immédiate de toutes les sanctions frappant Philippe Tronet.* » C'est la pétition de masse qui circule à Saint-Brieuc à l'initiative de la FEN, de FO, du PSU, de la LCR, des JCR et de l'UDB. Le député socialiste de Saint-Brieuc, Yves Dollo, a écrit à Charles Hernu, en précisant : « *Je tiens à vous faire part de mon étonnement devant une mesure aussi sévère. Elle frappe un jeune appelé réclamant l'application immédiate d'un projet qui a été différé pour des raisons de conjoncture, mais qui demeure d'actualité, ainsi que l'a récemment confirmé Monsieur le Premier ministre.* » La CFDT de Saint-Brieuc proteste elle aussi.

DE PARTOUT ECRIVEZ-LEUR !

● Canonnier Yves Struillou
60^e RA - 1^{er} batterie
Canjuers Armées
83998 Canjuers

● Canonnier Eric Dequerd
60^e RA
Canjuers Armées
83998 Canjuers

● Canonnier Philippe Tronet
Quartier Audinot
8^e RA-BCS
55205 Commercy

Pour suivre l'activité du collectif de campagne, il suffit d'appeler son bulletin d'information téléphonique : (1) 772 71 10

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME : CONTRE LA REINTEGRATION DES FACTIEUX

Dans un communiqué, la Ligue des droits de l'homme fait état de la prise de position unanime de son comité central qui s'oppose à « la reconstitution de carrière » des généraux putschistes et assassins de l'OAS. Le groupe communiste à l'Assemblée a pris une position similaire et le groupe socialiste est lui-même très divisé.

« *La Ligue des droits de l'homme entend rappeler à tous ceux qui semblent l'avoir oublié que l'OAS a revendiqué la responsabi-*

lité de nombreux actes de terrorisme qui ont été commis en Afrique du Nord et en France métropolitaine et y ont fait de nombreuses victimes. (...)

« *Il est choquant de chercher ainsi à réparer les préjudices que leurs activités terroristes ont pu causer aux criminels de l'OAS. (...)*

« *Et il est dangereux de vouloir accorder à des chefs militaires qui sont entrés en rébellion armée contre le pouvoir légitime des révisions de carrière susceptibles d'encourager ceux qui pourraient songer à les imiter.*

« *Si le Parlement devait adopter un tel texte, il infligerait un désaveu intolérable à tous les officiers, sous-officiers et soldats, qu'ils soient de carrière ou du contingent, dont l'attitude courageuse et le loyalisme républicain ont entraîné l'échec de la rébellion.* »

UNIVERSITE : l'année du changement ?



Savary, ministre de l'Education

L'ANNEE universitaire qui s'est écoulée, la première de Savary ministre socialiste de l'Education nationale, a été caractérisée par l'attente. Savary a pris l'engagement en septembre 1982 d'abroger la loi d'orientation d'Edgar Faure, mise en place au lendemain de Mai 68, et, pour la première fois depuis longtemps, aucune attaque ne venait toucher les étudiants, aucune lutte d'ampleur ne se développait. On attendait le changement à l'université. Aujourd'hui qu'en est-il ?

A l'université comme dans les lycées

Comme partout ailleurs, l'austérité préside en cette rentrée. Ainsi, Savary, pour répondre à l'impossibilité des universités de boucler leur budget, a décidé d'augmenter les frais d'inscription dans les facultés de plus de 50 %... en plein blocage des prix. Cette mesure, aucun ministre, pas même Saunier-Séité, n'avait osé la prendre depuis plus de dix ans. Comme cette hausse s'accompagne de celle de la cotisation de la Sécurité sociale et de celle de la mutuelle étudiante (MNEF), il en coûte dorénavant plus de 500 F pour s'inscrire en fac.

L'austérité c'est aussi les heures complémentaires (ou supplémentaires) qui voient leur nombre diminué de plus de 20 %. C'est avec ces heures que l'on paye les assistants non titulaires, chargés de TD, et les heures supplémentaires des enseignants titulaires. Alors que les TD du soir pour les étudiants salariés et l'ensemble des matières non obligatoires sont menacés, le ministère demande déjà aux enseignants de faire preuve de solidarité en donnant quelques heures... gratuitement !

Austérité encore, pour les œuvres universitaires ; l'ensemble des restaurants universitaires sont en situation difficile, voir en faillite. Pour faire face, on va supprimer un plat. La mauvaise qualité qui, d'année en année, repousse de plus en plus d'étudiants, s'accompagne désormais d'une perte de quantité, déjà toute relative.

Tout cela augure bien mal de la nouvelle politique puisque les conditions d'études s'aggravent pour les étudiants, notamment les plus défavorisés. Le projet de démocratisation de l'université que le ministre prépare apparaît bien peu crédible quand les universités sont obligées de retarder leur rentrée faute de crédits. C'est pourquoi l'espoir des étu-

dians dans une nouvelle politique à l'université risque, pour le gouvernement, de se transformer en exaspération. La profonde agitation des lycéens, en ce mois d'octobre 1982, face à la pénurie de moyens et d'enseignants, pourrait bien gagner les facultés.

Du budget...

Le budget 1983 n'annonce, lui non plus, aucune amélioration pour les étudiants. S'il augmente légèrement plus vite que le « budget de la nation », aucun effort nouveau n'est prévu pour cette année.

En effet, précisons que 82 % de la hausse du budget de l'université est accaparée par le poste qui concerne les personnels, et ce essentiellement en raison de la titularisation massive de l'année dernière. Pour autant, le montant prévu pour la hausse des salaires indique qu'ils augmenteront moins en 1983 qu'en 1982 ! La situation financière des établissements sera catastrophique vu que leurs subventions augmenteront moins que l'inflation (de 4 à 6 %).

Pour les œuvres universitaires, aucune construction nouvelle, ni cités, ni restaurants universitaires, n'est prévue et il ne faut attendre aucune

amélioration des repas. La forte hausse de 18,7 % des crédits alloués aux bourses est malheureusement due aux mesures prises l'année dernière. Aussi leur pouvoir d'achat continue-t-il de diminuer.

Ce budget révèle parfaitement la politique gouvernementale à l'université : aucun bouleversement. La continuité et l'austérité sont à l'ordre du jour...

D'ailleurs Savary l'a déclaré, lui-même, le 8 octobre à la Sorbonne, devant les présidents d'université : « *Si d'aucuns retrouvent dans le texte de la loi de 1983 l'esprit et même parfois la lettre de l'édifice de 1968, qu'ils sachent bien que ce n'est ni un hasard de plume ni une absence d'imagination, mais la fidélité à des principes qui sont notamment la pluridisciplinarité, l'autonomie et la participation.* »

On ne saurait être plus clair. Les étudiants ne se satisferont pas du maintien des principes contenus dans la loi d'orientation de 1968 qu'ils ont toujours combattue.

... Et Savary le sait bien, puisque sa réforme ne sera présentée au Parlement qu'après les municipales.

P. Andréa

● La semaine prochaine, un article sur la réforme.

UN COMITE D'ENTREPRISE LIQUIDE ?

• Rouge a organisé une table ronde avec des militants CGT de la Caisse primaire centrale d'assurance maladie

TOUT le monde a intérêt à faire disparaître le personnel et la section CGT du comité d'entreprise de la caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne. Tout le monde, sauf les 23 000 agents de la caisse, et les presque 300 employés du CE. Les gouvernements ont changé, la

départementalisation est restée, avec elle l'occasion de liquider le CE, son patrimoine, ses agents et ses syndicalistes. Rouge les a rencontrés, cinq camarades, Paul, François, Miguel, Elisabeth et Marianne.

Une vraie équipe syndicale qui n'en est pas à sa première bagarre.

• Ce comité d'entreprise, ça représente quoi ?

Miguel — Il y a plus de 250 agents pour 23 000 employés de la caisse. Son patrimoine immobilier s'élève à 10 milliards de centimes. Entre les colonies, les villages de vacances, les maisons familiales, ce sont des milliers d'agents qui bénéficient de ce patrimoine. La CGT est majoritaire au CE depuis 20 ans.

• Alors d'où vient la crise ?

Elisabeth — De la départementalisation d'abord. Barrot, l'ancien ministre, émet un décret en août 1980. La caisse va éclater en sept morceaux. Les syndicats réagissent diversement. La CFDT, qui avait quitté le CE en 1979, est pour une bonne départementalisation. FO était contre. La CGT au début est contre, puis devient pour.

• Mais le 10 mai 1981 est arrivé...

Elisabeth — Mais il n'a rien changé ! Il faut bien dire que la CGT se réveille après le 10 mai. Mais elle accepte la départementalisation à ce moment-là. Nicole Questiaux reprend le décret Barrot.

• Que fait votre syndicat, la CGT ?

Marianne — Il y a en septembre 1981 une AG des agents de la CPC et du personnel du comité d'entreprise. On a failli se faire virer du débat pour avoir exigé une position contre la départementalisation et pour un comité interétablissements.

Elisabeth — On nous a répondu qu'il fallait d'abord, en acceptant le cadre de la départementalisation, reclasser les agents de la caisse. Le CE, « on verrait après ». Nous, on essayait de faire comprendre que la lutte était la même, agents de la caisse ou employés du personnel.

• Quelle est la position des syndicats sur le comité interétablissements ?

Miguel — Ils se disent tous pour. Mais rien n'avance pour le mettre en place. La CGT a changé constamment de position. Puis, avant les élections par caisse, elle était de nouveau pour un comité inter. Il faut savoir que le patrimoine du CE n'est pas divisible, et qu'un comité par caisse laisse en blanc ce problème.

• Qu'avez-vous fait pour défendre votre position ?

Elisabeth — On a tourné dans les caisses et on a récolté près de 4 000 signatures approuvant notre position. C'est-à-dire pour un comité interétablissements. Mais la crise rebondit en février.

Miguel — Oui, en partant du contre-projet CGT pour les agents de la caisse, on a adapté les revendications à notre cas spécifique, pour le personnel du CE. Nous voulions obtenir la signature des syndicats pour le comité inter et la garantie de maintien intégral des 250 personnes du CE.

La CGT bloque l'affaire, refuse tout bonnement de discuter notre projet de protocole. La CFDT et FO, sollicitées pour signer le protocole ont des attitudes différentes. La

CFDT amende notre protocole... et on arrive à un accord avec elle.

Elisabeth — Dans l'intervalle, nous distribuons un tract dans le personnel pour la garantie de l'emploi.

• Quand la crise rebondit-elle ?

Marianne — Quand on apprend, le 8 octobre 1981, que l'allocation annuelle du CE ne sera plus versée que par douzième, une fois par mois.

Elisabeth — On apprend aussi que l'administration refuse de verser toute l'allocation au comité d'entreprise.

Miguel — Alors qu'au contraire, vu les frais de la départementalisation, on avait besoin d'un budget en hausse. On voulait une dotation exceptionnelle. Surtout à cause du déficit financier.

• Quel déficit ?

Elisabeth — En 1980 et 1981, la CGT a essayé de ne pas répercuter la hausse des prix sur les tarifs du CE, d'où un manque à gagner. De plus, la CGT n'a pas demandé une hausse de la dotation annuelle. Alors que le CE, qui gère les restaurants subit l'inflation. Dans le même temps, le CE achète une maison familiale (Port-Barcarès) ce qui était utile mais hasardeux financièrement, surtout que l'administration avait pour la première fois refusé un prêt sans intérêts à long terme, alors que d'habitude elle le faisait.

• Donc en février, c'est la crise.

Miguel — La crise et la grève. La secrétaire du CE nous informe qu'il n'y a plus d'argent début février. Nous, nous pensons qu'une dotation exceptionnelle est possible avec un gouvernement né du 10 mai. Surtout que la CGT de la caisse n'avait rien dit aux agents des difficultés financières du CE.

Elisabeth — Tu as oublié de dire que le ministère Questiaux a subvenu aux frais de la départementalisation, donc nous y avons droit aussi, à cette dotation supplémentaire.

Miguel — Donc, après une assemblée générale où la grève est votée à une écrasante majorité, on va au ministère. On est reçu, écouté, et c'est tout. Entre-temps, on apprend que Questiaux reçoit à l'Hôtel intercontinental le patronat européen. La manif y va, mais le ministre venait de partir. Alors on va à la Chambre des députés. Les huissiers et la police ferment les grilles. Dernière étape, Matignon, où un sous-fifre nous reçoit et écoute avec lassitude nos revendications.

Marianne — On revient alors rue de Dunkerque et on occupe. Le directeur de la caisse est là : on le retient.

• Qu'avez-vous obtenu ?

Miguel — 12 millions de dotation d'avance. Mais attends : l'union régionale Sécurité sociale partage notre sentiment et nous fait savoir que c'est insuffisant. L'occupation de la CPC démarre. Le soir, les cadres CGT veulent nous entraîner au ministère. On répond qu'on en vient. Les



cadres y vont et en ramènent une lettre d'engagement à verser les 12 millions.

Alors l'union régionale Sécu parle de victoire : « Ça change tout, on a la lettre », disent-ils... Dans l'intervalle, la CGT des agents dit aux employés de la caisse que la revendication est acquise. Le lendemain matin, on laisse entrer le personnel de la CPC pour ne pas les avoir contre nous. On leur distribue un tract d'explication.

• Ces 12 millions, c'est suffisant ?

Elisabeth — C'est à court terme, tout juste une provision pour les vacances d'été 1982 et... les élections par caisses. Nous, on savait que c'était insuffisant pour garantir l'emploi et la continuation du CE. On tourne alors dans les caisses pour faire pression sur les syndicats afin qu'ils signent le protocole garantissant le maintien du CE en l'état. Avant de commencer, FO interprète ces tournées comme une menace et signe.

• Et la CGT ?

Miguel — C'est une victoire pour les cadres CGT. On est convoqué par l'URIF (Union régionale Ile de France) CGT, l'UD de Paris et la fédération des employés. « Il faut arrêter, nous disent-ils, car c'est la victoire. » Ils envoient un tract aux agents disant ça.

Paul — Mais le but de la grève, c'était aussi la signature du protocole maintenant le CE.

Marianne — Il y avait deux axes. La dotation du ministère et le protocole...

Miguel — L'URIF refuse de signer. Deux réunions de suite avec eux ne donnent rien. Ils nous disent en plus que continuer, c'est faire le jeu des autres syndicats. Le mouvement se poursuit, on décide une pétition et des tournées. On réussit à faire le tour des caisses alors qu'aucun syndicat ne l'avait fait. On a 6 500 signatures.

Marianne — 6 662 exactement. On a réussi à couvrir 80 centres sur 200. Du jamais vu.

Miguel — Là-dessus on arrête après le 14 février. Devant un risque d'effilochage, dû à l'isolement et au blocage du ministre. On envisage alors d'autres formes de lutte.

• Et maintenant ?

Miguel — Il y a eu les élections aux CE dans les sept caisses. Force ouvrière tient maintenant quatre CE sur sept (94, 78, 92, Paris).

• Ça change quoi ? Ils avaient signé le protocole...

Elisabeth — Oui, mais ils reviennent dessus ! Après les élections, ils refusent de reprendre le patrimoine au nom du déficit. Un administrateur provisoire est nommé. En septembre 1982, FO refuse de gérer, bien que majoritaire.

Marianne — Le ministère propose un arrangement, pour éponger les dettes. Un prêt à 8,5 % ; une dotation exceptionnelle versée par un douzième à chaque CE et 3 millions pour les restaurants sous condition de la réalisation d'un plan d'assainissement que nous refusons car il sous-entend des licenciements.

Miguel — Mais FO refuse de négocier et quitte le ministère. Ce qui ne l'empêche pas de nous proposer une démarche au ministère, par la suite alors que sa position revient à nous licencier, par son refus du comité interentreprise et de la gestion des restaurants. FO avait signé pour un reclassement dans chaque CE sur la base du volontariat, après la confection d'un organigramme. Aujourd'hui, il n'y aurait que 40 reclassements. Il n'y a pas de comité interétablissement. FO refuse le patrimoine, prépare les activités d'hiver par le biais de sociétés liées à la confédération. (Prom Tour, et Montmartre voyages, en faillite).

Elisabeth — Un administrateur provisoire est mis en place. Le CE demande aux comités d'établissement des sept caisses des sommes pour les salaires. Les cinq CE de FO refusent.

Miguel — Ce que fait FO est clair. Elle crée son propre regroupement, avec deux à trois fois moins d'agents, et nous laisse sur la paille. Son but, c'est de casser la CGT, à la Sécu. Il faut savoir que FO, à la CPC, c'est le PCI. Nous sommes d'autant plus scandalisés de leur attitude vis-à-vis des travailleurs. FO gère le CE de la caisse d'allocations familiales et de la caisse régionale d'assurance maladie. Ils peuvent être tentés d'opérer un regroupement de leurs CE leur permettant de devenir la première force syndicale à la Sécurité sociale. C'est à l'évidence incompatible avec un comité inter. Ils veulent résélectionner le personnel du CE.

Elisabeth — Ils sont même prêts à embaucher à l'extérieur.

• Mais vous, vous êtes prêts à travailler dans un CE à majorité FO ?

Tous — Bien sûr !!! Nous sommes d'abord des employés qualifiés de CE.

Miguel — Dans le CE de Paris, FO fait travailler 8 personnes et 7 à eux. Ils refusent de garder un personnel de CE proportionnel au nombre d'agents. Le CE de Paris c'est 6 000 agents. Pour maintenir la proportion d'avant, il faut 60 agents du CE en comptant les restaurants actuels. Ils en emploient 8 !

• Et maintenant ?

Paul — L'administrateur voit son mandat prolongé. Il fait pression pour que le personnel accepte les 40 reclassements définitifs. Sans s'occuper des 70 administratifs restants. Ni même du personnel des restaurants.

A Nanterre, dans le CE 92, géré par FO, un marchand de soupe s'est installé sans reprendre le personnel des cantines. Le CE refuse de le gérer, au mépris des engagements signés. Comme ça, il accepte les licenciements.

Elisabeth — Sur Paris, toujours un CE géré par FO, ils refusent de reprendre tous les restaurants, soit 11 en tout, 80 personnes concernées. Ceux-là aussi risquent le licenciement.

Paul — On craint l'installation d'un marchand de soupe sur le 91. D'autant plus que la direction du CE s'entend fort bien avec l'administrateur provisoire pour liquider tout ça.

Miguel — Après avoir recommencé à nous adresser aux agents de la CPC par tracts, nous avons noté une amélioration de nos relations avec les CE gérés par FO. Les discussions paraissent être plus sérieuses. Les CE gérés par la CGT se sont engagés à assister aux négociations alors qu'ils n'y participaient pas. Mais le reclassement du personnel n'est pas pour autant acquis.

Elisabeth — Si les négociations n'avancent pas, les employés de la caisse comprendront nos problèmes et nous donneront sans rechigner leur aide et leur solidarité. Car chez eux, 900 agents ne sont toujours pas reclassés.

Propos recueillis par Jean Lantier

BOLIVIE

La fin d'une dictature

• Après avoir mené le pays à la banqueroute, les militaires boliviens ont dû céder le pouvoir sous la pression des mobilisations de masse

DEUX ans après le coup d'Etat du 17 juillet 1980, les militaires boliviens ont regagné leurs casernes. Le général Vildoso, promu chef de la junte depuis seulement deux mois, a finalement dû se résoudre à convoquer le Congrès élu le 29 juin 1980 et qui avait été alors empêché d'entrer en fonctions par le putsch dirigé par Garcia Meza, l'un des généraux les plus cyniques et brutaux qu'ait connus la Bolivie...

Réunis le 5 octobre, les parlementaires boliviens ont élu à la présidence de la République Hernan Siles Suazo, qui avait remporté les élections de 1980 à la tête de l'Union démocratique populaire, un bloc électoral formé essentiellement par les politiciens bourgeois du MNRI (Mouvement nationaliste révolutionnaire de gauche), le MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire, parti ouvrier réformiste de tendance social-démocrate et lié à l'Internationale socialiste) et le PCB (Parti communiste bolivien).

Faillite économique

La reculade des militaires, qui proclamaient il y a quelques mois encore qu'ils « étaient au pouvoir pour au moins une décennie », est intervenue dans un contexte de totale faillite économique et de crise sociale et politique aiguë. Pays parmi les plus pauvres d'Amérique latine, la Bolivie est littéralement étouffée par une dette extérieure, considérable à son échelle, évaluée à 3,8 milliards de dollars. Le mois dernier, la Banque centrale annonçait, pour la troisième fois depuis janvier, qu'elle ne serait pas en mesure de payer les intérêts immédiatement dus à un consortium de 128 banques étrangères. Le taux d'inflation sera pour l'année en cours de l'ordre de 300 % et le Dollar, qui valait 25 pesos début février, en vaut aujourd'hui 160. Alors que les cours de l'étain — principal produit d'exportation — continuent de baisser sur le marché mondial, aucune perspective sérieuse de redressement n'est en vue.

Les couches populaires sont les premières affectées par cette situation. Selon les estimations du Fonds monétaire international (FMI), leur pouvoir d'achat s'est réduit de l'ordre de 40 % en moins d'un an. On a peine à imaginer ce que cela signifie pour un mineur dont le salaire mensuel est fixé à 22 dollars (154 francs) lorsqu'il travaille 50 heures par semaine, ou pour un ouvrier de la construction dont le salaire mensuel « légal » atteint un maximum de 16 dollars (102 francs)... Et ce d'autant plus qu'un tiers des ali-



Une assemblée de mineurs en 1978. Les produits de première nécessité qui ont connu les hausses les plus vertigineuses.

Radicalisation ouvrière, mobilisations paysannes

Tel est, à grands traits, le cadre dans lequel s'est développé, depuis l'an dernier, une montée croissante des mobilisations de masse. Montée qui, combinée avec la faillite économique, est directement à l'origine de la chute de la dictature. Montée marquée par une radicalisation du mouvement ouvrier et surtout de son avant-garde traditionnelle, les mineurs organisés au sein de la FSTMB (Fédération syndicale des travailleurs miniers de Bolivie). Montée également marquée, et c'est nouveau, par des mobilisations autonomes de secteurs paysans jusqu'alors encadrés par les forces les plus conservatrices, notamment le MNR (Mouvement nationaliste révolutionnaire), la formation bourgeoise dirigée par l'ancien président, Victor Paz Estenssoro.

En mars dernier, une grève générale appelée par la COB (Centrale ouvrière bolivienne), interdite, avait paralysé le pays. En mai, après une nouvelle grève de 24 heures, les travailleurs réussirent à imposer à la junte une amnistie générale et la suppression des mesures prises après le putsch de juillet 1980 : dissolution des organisations politiques et syndicales, couvre-feu, mise sous tutelle des universités. A la mi-juillet, devant l'ampleur des mobilisations et aussi sous la pression inquiète des puissances impérialistes, la junte annonçait l'organisation d'élections générales pour avril 1983 et le transfert du pouvoir aux civils le 6 août de la même année ! Cette tactique, qui devait permettre de « gagner du temps », fut finalement jugée trop risquée par certains secteurs militaires : ils imposèrent le général Vildoso à la tête de l'Etat et, dans la confusion généralisée, celui-ci revint sur la promesse d'élections. Moins de deux mois plus tard, une nouvelle vague de

mobilisations obligeait à nouveau les militaires à reculer.

Chute de la dictature et « économie » de nouvelles élections

Début septembre, les travailleurs des télécommunications et surtout les mineurs sont à nouveau en grève. Ils exigent le départ des militaires et des élections générales immédiates, tandis que des centaines de milliers de personnes participent à des marches contre la misère dans toutes les grandes villes du pays. Le mouvement s'étend rapidement. S'appuyant sur lui, les dirigeants de la COB lancent alors un mot d'ordre de grève générale illimitée ; non plus pour des élections générales immédiates comme l'exigent les mineurs, mais pour que les militaires « remettent le pouvoir au Congrès élu en 1980 ».

Dès le premier jour, le 16 septembre, la grève fut largement suivie dans la plupart des secteurs, paralysant l'activité économique et isolant le pays du reste du monde. Après avoir multiplié les menaces, la dictature se vit finalement contrainte d'accepter l'issue proposée par la direction de la COB. Issue qui, aux yeux de beaucoup, était un moindre mal présentant un double intérêt : faire l'économie d'un nouveau processus électoral et s'en remettre à un Parlement au sein duquel les forces conservatrices sont en mesure d'exercer un poids déterminant...

Une période instable et convulsive

La marge de manœuvre du nouveau président, figure « historique » de la révolution du 9 avril 1952, aujourd'hui réformiste modéré favorable à un *modus vivendi* avec l'impérialisme, est des plus étroites. A court terme, il veut tenter d'éviter une banqueroute complète de l'économie du pays. Il lui faut renégocier la dette avec l'ensemble des créanciers étrangers. Ceux-ci, en coordination avec le FMI, exigent

imagine mal les mineurs, au lendemain de ce qu'ils considèrent être leur victoire sur la dictature, accepter d'être encore plus exploités, encore plus sous-alimentés, et renoncer à leur revendication centrale d'un « *nouveau minimum vital* » et d'une « *échelle mobile des salaires* ». Ménager les militaires est donc, à plus d'un titre, une priorité pour Siles Suazo. Certains d'entre eux ont d'ailleurs (déjà !) menacé de reprendre le pouvoir si le nouveau président se mêlait de trop bouleverser la composition des états-majors comme il s'y était engagé... depuis l'exil.

A l'évidence s'ouvre à nouveau en Bolivie une période instable et convulsive. Les masses ouvrières et paysannes, leurs organisations syndicales et politiques ont su se mobiliser pour en finir avec la dictature. Elles doivent poursuivre sur cette lancée afin que soient satisfaites leurs revendications immédiates qui, souvent, sont une question de survie. Elles doivent poursuivre sur cette lancée afin de se préparer à affronter l'inévitable contre-offensive des militaires, leur première tentative de coup d'Etat. Afin que l'actuelle ouverture démocratique ne soit pas encore une fois une simple parenthèse entre deux régimes militaires...

Jean-Pierre Beauvais.



Hernan Siles Suazo, le nouveau président

VIENT DE PARAÎTRE

alexandre zimine
le Stalinisme
et son «socialisme réel»

A LA BRECHE

Les falsifications staliniennes disséquées par un communiste survivant des camps, qui vit en Union soviétique

176 p.
55 F

ECOLE DE FORMATION LATINO-AMERICAINE DE LA LCR

L'école de formation latino-américaine de la LCR reprend son cycle d'exposés et de débats le samedi 23 octobre. Au programme : « Les grands problèmes économiques actuels du continent latino-américain ».

Rendez-vous à 14 h 30, au 27, avenue de Choisy Paris 13°.

POLOGNE

Vers la grève générale

AVEC la fin des grèves qui, partant de Gdansk, se sont répandues dans le pays telle une traînée de poudre à l'annonce de la dissolution de toutes les organisations syndicales, la résistance des travailleurs polonais entre dans une nouvelle phase : celle de la préparation d'un mouvement d'ensemble, structuré et organisé, qui seul pourra arracher un recul du pouvoir.

Les grèves de Gdansk, Gdynia, Gorzow et d'autres villes, qui ont embrasé la Pologne après le 11 octobre, étaient en grande partie spontanées. Dans la plupart des cas, les travailleurs, ignorant l'appel de la commission provisoire de coordination de Solidarité (TKK) pour une grève générale le 10 novembre, sont partis en grève, confiants dans le fait que les déclarations faites en juin par la plupart des dirigeants syndicaux, selon lesquelles la seule réponse à la délégalisation de Solidarité devait être une grève générale, seront suivies d'effet dans l'ensemble du pays. Mais alors qu'en mai et en juin les débats de la résistance étaient largement dominés par la perspective de la préparation d'une grève générale, cette tâche avait été peu à peu abandonnée au profit de la préparation d'une résistance de longue haleine, sous la pression d'une majorité de dirigeants clandestins. Lors de sa réunion des 5-7 septembre, après la vague de manifestations qui avaient mobilisé plus d'un demi-million de personnes dans l'ensemble du pays, la TKK avait rejeté la proposition faite par Wladyslaw Frasnyniuk, au nom de la majorité des entreprises de la Basse-Silésie, d'entamer immédiatement la préparation d'une grève générale reconductible appuyée par des manifestations de rue dans tout le pays. Ainsi privé d'une perspective de mobilisation, le mouvement ouvrier s'est trouvé désarmé et désorienté lorsque, le 8 octobre, Jaruzelski a proclamé la fin du syndicalisme en Pologne.

Solidarité prépare la grève générale pour le 10 novembre

Si l'appel de la TKK avait tenté de dépasser cette faiblesse momentanée, il ne pouvait pas rattraper le temps perdu. Faut de préparation suffisante, la généralisation des grèves était impossible et leur poursuite aurait permis à la bureaucratie d'infliger une défaite sans précédent aux secteurs les plus combattifs de la classe ouvrière, en profitant de leur isolement. C'est ce qu'a compris le comité de coordination de Gdansk, appelant dans un tract à la reprise du travail le mercredi 13 octobre, au lendemain de la militarisation des chantiers navals qui rend tout gréviste passible de peines allant de cinq ans de prison à la mort : « Le temps n'est pas encore venu pour une grève générale. Le comité régional de coordination appelle à la préparer pour la date choisie par le syndicat [c'est-à-dire pour le 10 novembre]. La lutte pour Solidarité se poursuivra jusqu'à la victoire. » Des tracts de même teneur ont été diffusés par Solidarité dans la

plupart des régions. A Cracovie, les travailleurs de l'aciérie Lénine de Nowa Huta ont, pour leur part, décidé d'emblée de suivre le mot d'ordre de la TKK — qu'ils connaissaient — tout en marquant leur colère par une manifestation : le 13 octobre, ils étaient plus de 12 000 dans les rues, affrontant les ZOMO (police anti-émeutes).

Un jeune travailleur de l'aciérie, Bogdan Wlosik, a été assassiné par un flic en civil au cours de cette manifestation. Depuis, tout en préparant le 10 novembre, les travailleurs manifestent quotidiennement et un appel à la grève pour le 20 octobre a été lancé dans l'usine.

Malgré la répression, les travailleurs ne plient pas.

La répression bureaucratique à la suite de ces premières mobilisations est féroce : les chantiers navals ont été militarisés et plus de mille ouvriers ont été licenciés rien qu'au chantier Lénine de Gdansk. A Wroclaw, les bureaucrates ont dissous trois entreprises, dont la grande usine de matériel ferroviaire ZNTK, licenciant ainsi tous leurs travailleurs. Une nouvelle fois, ceux-ci, triés sur le volet, doivent signer des déclarations de soumission pour être réembauchés. En Silésie, les licenciements et les arrestations se multiplient parmi les mineurs et les sidérurgistes. A nouveau, les arrestations se comptent par milliers dans tout le pays.

Mais, armés de la perspective

d'une grève générale, qui est activement préparée dans toutes les usines, les travailleurs ne plient pas. « Le 10 novembre » est devenu le cri de ralliement de tout un peuple que Jaruzelski avait voulu dissoudre en faisant lever la main à ses pairs de la Diète. Le changement de ton de la hiérarchie catholique, par la voix de son représentant le plus autorisé, le primat Glemp, est un signe de l'exaspération qui a gagné les masses face à ce pouvoir, qui apparaît à tous pour ce qu'il est : une bande d'hommes armés, assoiffés de domination et isolés du reste de la société. « La période d'après le 13 décembre, a déclaré le primat, a été une période de dure épreuve, mais aussi d'espoir en une entente et un accord authentique (...) Le 8 octobre a brisé cet espoir. » Il a ajouté que le pouvoir a « supprimé le partenaire du dialogue authentique ».

C'est la première fois que Glemp n'agit par le miroir aux alouettes de « l'entente nationale » dans une de ses homélies.

Quelles perspectives après le 10 novembre ?

C'est bien une période de mobilisation et de luttes des travailleurs polonais qui s'est ouverte avec la grève des travailleurs de Gdansk et l'appel à une grève générale le 10 novembre. Et le débat sur l'après-10 novembre est d'ores et déjà engagé : « Le déroulement de cette protesta-

PCF : L'EMBARRAS

Puisque, suite à la dissolution de Solidarité, côté gouvernemental, l'heure est aux « paroles fortes », Charles Fiterman n'a pas voulu rester en reste : « Les solutions appartiennent aux Polonais », a-t-il déclaré.

Ce qui ne suffira pas pour masquer l'embarras dans lequel se trouve la direction du PCF. Depuis décembre 1981, celle-ci a prétendu que le coup de force représentait un moindre mal dans la mesure où il permettait d'éviter la guerre civile et l'intervention soviétique. Mais aujourd'hui, après la dissolution de Solidarité, où en sont les acquis en matière de libertés syndicales ? Où en est l'amélioration de la situation économique ? En quoi les risques d'affrontements sanglants et la menace d'une intervention soviétique sont-ils écartés ? Questions difficiles à escamoter.

L'éloignement de Marchais, du fait de son voyage en Chine,

permet de retarder une prise de position officielle du bureau politique. Et, du coup, limite l'expression du parti aux seules déclarations des ministres communistes. Ainsi, solidarité ministérielle aidant, Marcel Rigout a pu dire que les solutions aux problèmes qui se posent en Pologne doivent partir des « acquis » d'août 1980, et à se déclarer en plein accord avec l'intervention du président de la République.

Les « contraintes de Yalta » peuvent sans doute justifier beaucoup de choses. Y compris ce qui est vrai, ici — l'idée que le socialisme est inconcevable sans la liberté —, ne l'est pas aussi nécessairement en Pologne.

Reste que les militants communistes sont en droit d'exiger des explications plus complètes et plus cohérentes de la part de la direction du PCF concernant la question polonaise.

tion tracera la voie de la stratégie future du syndicat », avait écrit la TKK. Les discussions sur la stratégie de la grève générale, sur les revendications qui doivent être mises en avant afin d'arracher la légalisation de Solidarité, la levée de la loi martiale et la libération de tous les internés et emprisonnés, et qui permettent aux travailleurs de préserver et d'accroître les acquis d'une victoire partielle, sont remises à

l'ordre du jour. Les marxistes révolutionnaires sont présents dans ce débat et ils se prononcent résolument pour la préparation d'une grève générale. Une telle grève, lit-on dans le n° 5 d'*Inprekor* polonais (1), « même si elle ne résout pas la question du pouvoir — et il est probable qu'elle ne la résoudra pas — la posera en tout cas avec force. Le mouvement social pourra sauvegarder la victoire partielle obtenue par la grève générale, à la seule condition qu'il utilise le compromis tactique — que la bureaucratie sera amenée à accepter le dos au mur — pour transformer le rapport de forces acquis dans la lutte en une situation de dualité de pouvoir ». Parmi les éléments de programme d'action mis en avant par *Inprekor*, citons, outre les revendications immédiates sus-citées, celles qui permettent la lutte contre la crise économique, l'instauration du contrôle des travailleurs sur la production et la distribution des biens — « forme de transition vers l'autogestion » — et celle du contrôle de citoyens sur les organes d'administration locale. Dans la préparation de la grève, *Inprekor* insiste sur la nécessité de la mise en place de la garde ouvrière, « détachement avancé du mouvement social et de l'ensemble des travailleurs (...) capable de faire face aux ZOMO, de s'équiper d'armes modernes au cours de ces luttes, et de les écarter, au cours de l'affrontement, de la voie qui mène Solidarité à la fraternisation avec l'armée ». Il souligne également la nécessité d'une agitation active dans les rangs des forces de la répression en vue de « créer des conseils de soldats et de miliciens en tant qu'organes de lutte pour leurs droits, coordonnant l'activité du mouvement démocratique au sein de ces corps ».

Le 19 octobre 1982
Cyril Smuga



(1) « *Inprekor* » (en français), n° 132 du 13 septembre 1982, a publié la traduction intégrale de l'article que nous citons sous le titre « Quelle stratégie pour Solidarité ? ».

AMERIQUE CENTRALE



COMMENT LE HONDURAS DEVIENT BASE MILITAIRE DES ETATS-UNIS

CES derniers mois, les préparatifs d'intervention impérialiste contre le Nicaragua, à partir du territoire hondurien, ont connu un nouvel essor. Le Honduras est devenu une carte maîtresse de la contre-révolution en Amérique centrale. Roberto Suazo Cordova, son président, est rentré d'une visite à Washington, fin juillet, avec la promesse d'une aide économique de 488,8 millions de dollars, et d'une assistance militaire de 15 millions de dollars en 1983. Ce montant n'inclut pas les 21 millions de dollars destinés aux travaux de modernisation des aéroports militaires de La Palmera, Goloson e. La Mesa, qui pourront ainsi accueillir des avions de fabrication US.

Des manœuvres communes contre le Nicaragua

Depuis un an, selon la revue panaméenne *Dialogo Social*, les forces armées honduriennes ont renforcé leur potentiel offensif : elles ont acquis un nombre non précisé de chars de combat anglais Sarracen armés de canons de longue portée, de chars de fabrication israélienne, et quelque 80 tanks Scorpion. La force aérienne hondurienne, déjà considérée comme la mieux équipée d'Amérique centrale, vient d'acquiescer des hélicoptères Huey, du type de ceux utilisés par les Brigades contre-insurrectionnelles contre le Front Farabundo Martí de libération nationale (FMLN), au Salvador. Enfin, plus de 90 conseillers militaires et bérêts verts sont présents au Honduras.

Début août *Barricada* (1) dénon-

çait le débarquement, depuis le navire de guerre US *Portland*, de 600 marines dans le port de Tela (côte atlantique du Honduras). Ils rejoignaient plus de mille soldats honduriens placés sous le commandement de trente conseillers militaires US pour des manœuvres dites de « déplacement combiné ». Le 5 août, *Barricada* publiait encore une dénonciation du Collège de l'enseignement supérieur du Honduras (COLPROSUMAH) qui signalait l'arrivée de conseillers américains du septième groupe des forces spéciales, appartenant au commandement sud de l'armée américaine, basé sur le canal de Panama. Leur mission était d'instruire des groupes non identifiés à la lutte antiguerrilla, au combat antichar et au parachutisme. Puerto Lempira, où ils ont débarqué, est une base pour les opérations de groupes d'ex-guardias somozistes.

Plusieurs camps de contre-révolutionnaires ont été découverts depuis trois mois au Nicaragua. A chaque fois, ceux qui réussissaient à échapper rejoignaient le Honduras. A San Francisco del Norte (Nicaragua) après avoir assassiné 14 miliciens sandinistes, 200 contre-révolutionnaires équipés d'un armement moderne se sont repliés sur la frontière, emmenant plusieurs paysans en otages tandis que leur retraite était protégée par l'armée hondurienne qui bouclait la frontière, de l'autre côté du Rio Guasale.

Les avions qui à deux reprises, les 19 et 27 juillet dernier, ont attaqué le port de Corinto puis la raffinerie de Managua, menaçant dans les deux

cas la vie de milliers de Nicaraguayens avaient décollé du Honduras !

Des interventions directes au Salvador

Base d'appui des agressions contre la révolution sandiniste, le régime de Suazo Cordova est déjà devenu un instrument d'intervention contre les forces du FMLN. En juin, trois mille soldats honduriens ont pénétré au Morazan, jusqu'aux localités de Sabanetas, Perquin et San Fernando. Le colonel Monterrosa, chef de la brigade Atlacatl, et le major Castillo, de l'armée hondurienne, coordonnaient les opérations. Cette utilisation « régionale » de l'armée hondurienne suscite réserves et réprobation de certains secteurs : au moins 75 officiers viennent d'être déplacés ou envoyés en postes diplomatiques. Peu entraînée encore, l'armée a subi des pertes importantes lors de ses engagements contre le FMLN. Ce manque de capacité opérationnelle est un prétexte supplémentaire que met en avant l'impérialisme américain pour accélérer son engagement.

Une effervescence croissante

Mais le rôle de gendarme régional, et la militarisation accentuée du régime qui en découle se heurtent à une mobilisation croissante des masses honduriennes. Face à la répression, les organisations de la paysannerie, les syndicats, les enseignants et les étudiants, ont formé le Front contre la répression et pour l'unité du peuple hondurien dont le président est aussi le dirigeant de la principale organisation paysanne (190 000 membres) (2).

Récemment, pour faire face à une grève de plusieurs milliers d'enseignants qui paralysait les collèges, et devant l'occupation de l'université par plus de 1 500 d'entre eux, le président, doté des pleins pouvoirs, a dû faire encercler le campus par ses troupes d'élite, les « Cobras », militariser les collèges et licencier des centaines de maîtres.

Enfin le 17 septembre, un commando de guérilleros a pris en otage plus de cent personnalités et deux ministres. Si leurs revendications n'ont pas abouti, elles révélaient indirectement certaines aspirations de la population : libération des prisonniers politiques, départ des conseillers militaires étrangers du Honduras.

(1) Quotidien du FSLN.
(2) FUNCH : Fédération unitaire nationale des paysans honduriens.

GUATEMALA : Le génocide des Indiens

L'armée guatémaltèque est l'une des plus féroces et des plus expéditives, dans ses méthodes, de toute l'Amérique latine. En vingt ans, la guerre intérieure qu'elle mène contre la population de ce pays, le plus étendu et le plus peuplé d'Amérique centrale, a fait, selon les estimations les plus courantes, 40 000 victimes.

Depuis le coup d'Etat du général Efraín Ríos Montt en mars dernier — coup d'Etat réalisé au nom d'un « nécessaire retour aux valeurs démocratiques » — la situation s'est encore aggravée. Au point que, concernant la majorité indienne de la population, il faut désormais parler de génocide. Amnesty International vient, à ce propos, de rendre public un rapport accablant de précision. L'organisation humanitaire a recensé deux mille six cents assassinats de paysans depuis l'arrivée au pouvoir de Ríos Montt. Indiens pour la plupart, ils ont été massacrés par familles entières, ce qui explique le grand nombre d'enfants parmi les victimes. Amnesty fait par ailleurs état d'innombrables cas de torture et de mutilation ainsi que d'un nombre croissant de disparitions. Pour leur sale besogne, les militaires font régulièrement appel à des bandes de civils d'extrême droite ou aux milices privées entretenues par les grands propriétaires terriens, les unes et les autres grossièrement déguisées en « unités de défense civile ».

Le scénario de terreur ne varie guère d'un lieu à l'autre. Il se répète quotidiennement. Un groupe d'hommes armés fait irruption dans un village. Ils saccagent les habitations et tirent sur tout ce qui bouge. Vieillards et enfants sont généralement les premiers à tomber sous les rafales. Puis ils passent au peigne fin les environs pour traquer ceux qui avaient réussi à s'enfuir et enfin disparaissent.

Lorsqu'il s'agit d'une agglomération plus importante ou qu'est suspectée la présence de guérilleros, l'opération est précédée de bombardements aériens ou menée en liaison avec des forces hélicoptérées. Un survivant de l'un de ces massacres, celui de Pambach, une localité proche de San Cristóbal, raconte : « Un hélicoptère a d'abord lâché une rafale, blessant un enfant, puis des hommes armés sont arrivés, les uns en uniformes verts et les autres en civil. Ils nous ont encerclés dans le village. Quelques-uns d'entre nous sont parvenus à s'enfuir et à se cacher dans la forêt, mais les hommes armés les ont poursuivis et les ont tués. Au total, quatre-vingt-seize morts, dont une majorité de femmes et d'enfants qui ne couraient pas assez vite pour s'échapper. Et parmi les morts, des gens venus d'autres hameaux qui n'avaient plus ni maison ni lopin de terre à travailler parce que des hommes armés les avaient déjà chassés de chez eux et qu'ils ne savaient plus où aller. »

Cette guerre d'extermination, ce génocide, est la réponse des militaires guatémaltèques, ces hommes de main de l'impérialisme américain, à l'influence croissante des forces de la guérilla parmi les populations indigènes. Dans un article récent le *New-York Times* (voir *Rouge* 1028) rapportait les propos de Francisco Bianchi, le secrétaire de presse du dictateur Ríos Montt. Ne déclarait-



il pas, avec le plus parfait cynisme : « Les guérillas se sont acquiescées la collaboration de nombreux indigènes. Les Indiens sont donc bien, dans ce cas, des subversifs, n'est-ce pas ? Et comment combattez-vous la subversion ? Il est nécessaire de tuer les Indiens puisqu'ils collaborent avec la subversion. On vous dit alors que vous massacrez des innocents. Mais il ne s'agit pas d'innocents puisqu'ils s'étaient vendus à la subversion. »

Tout en continuant de proclamer sa volonté de « retour aux valeurs démocratiques », le général Efraín Ríos Montt vient de réduire au silence une presse déjà muselée depuis longtemps. Il y a donc tout lieu de craindre que l'ampleur des atrocités quotidiennes aille en réalité bien au-delà de ce que révèle aujourd'hui le rapport d'Amnesty. La solidarité avec ce peuple, victime plus que d'autres de l'ordre impérialiste, n'est pas qu'un devoir. C'est une urgente nécessité.

J.-P. B.

TRAVAILLEURS IMMIGRES ALGERIENS Mobilisation contre les mesures prises par le gouvernement Chadli

A l'appel de l'Association des travailleurs algériens en France (ATAF), un millier de travailleurs immigrés ont manifesté leur opposition aux mesures prises récemment par le gouvernement d'Alger à leur rencontre, samedi dernier, devant l'ambassade d'Algérie à Paris.

Ces mesures, inscrites dans la loi de finances algériennes de 1981, exigent de tout Algérien résidant en France et se rendant chez lui l'achat d'un billet aller et retour en devises et le change à l'arrivée d'une contre-valeur de 700 dinars (1050 F) par personne ; mesures jusqu'alors applicables aux seuls touristes étrangers. D'autre part, tous les objets rapportés par ceux qui rentrent définitivement au pays sont désormais soumis à une taxe douanière payable en devises.

En même temps qu'ils exigeaient la levée de ces mesures, les manifestants dénonçaient ces bourgeois qui, avec la complicité des autorités, organisent à grande échelle un trafic de devises leur permettant ensuite d'investir (hôtels, commerces, etc.). Ils réclamaient, d'autre part, une réelle politique d'insertion des travailleurs voulant rentrer au pays (logement, travail).

Ce rassemblement a été un succès malgré les actes d'intimidation de l'Amicale des Algériens en France (officine du pouvoir). La lutte doit continuer jusqu'à l'abrogation de ces mesures anti-immigrés. Les syndicats ouvriers doivent prendre position sans tarder ; la CGT et la CFDT doivent appuyer cette mobilisation. Le gouvernement algérien doit reculer.

INPRECOR

« Inprecor » numéro 135

Au sommaire :

- Pologne : la loi « syndicale » de Jaruzelski : un nouveau coup de force contre Solidarité.
- Appel de la direction clandestine de « Solidarnosc »
- Dossier Europe capitaliste : Italie, RFA, Grande-Bretagne, Etat Espagnol.
- Document de la IV^e Internationale :

La guerre du Liban : un tournant de la situation au Moyen-Orient

POLOGNE

Une nouvelle épreuve de force est engagée

ETAT ESPAGNOL

A la veille du succès électoral du PSOE

Résolution du S. U. de la IV^e Internationale
La guerre du Liban : un tournant de la situation au Moyen-Orient



Quelle politique culturelle ?

Au moment où nous mettons sous presse s'ouvre le 26^e Congrès de la Fédération CGT du spectacle ; le 3 novembre, l'Assemblée nationale votera le budget du ministère de la Culture, la veille aura été publié le compte rendu des Assises nationales de la musique de l'an passé. De quoi lire ; autant d'éléments de réflexion sur la nature, les objectifs et les modalités de réalisation d'une politique culturelle.

Pour ce qui est, donc, du budget de la culture, nous passerons, d'après le projet gouvernemental actuellement disponible, de 5 994 millions de francs (1982) à 6 990 (1983 = + 17 % ; pourcentage dont il conviendra, bien entendu, de soustraire l'inflation de 8, 10 ou 12 %). Donc, deux remarques immédiates : 1. Le budget de la culture continue à augmenter même si c'est de façon modeste ; et de ce seul point de vue, il est classé par la presse parmi les ministères « favorisés », en opposition à l'agriculture, à la mer, au temps libre, à la jeunesse et aux sports, etc. qui risquent fort de diminuer, tout comme les anciens combattants. 2. Le fameux engagement de passer à 1 % du budget général est remis à des jours meilleurs... en culture aussi austérité oblige. Sans avoir encore le détail de ce budget

culturel — que nous analyserons en détail dans *Critique communiste* prochainement — il apparaît à la lecture du projet que les priorités, cette année, seront données au « patrimoine monumental » ; aux musées et arts plastiques, à la recherche (il ne s'agit pas de la « recherche scientifique » gérée par J.-P. Chevènement) et aux spectacles... Pourquoi pas ? Mais pourquoi celles-là et pas d'autres ? Qui a décidé, sur quels critères, que c'est cela qu'il fallait faire ? Le saura-t-on un jour ? Qu'est-ce qui distingue la politique culturelle actuelle de celle de « l'ancien régime » ? Non seulement d'accorder davantage de moyens, ce qui n'est nullement négligeable ; mais aussi de faire moins exclusivement dans le prestige et le parisien et plus dans la pratique et le décentralisé ; sans entrer davantage dans le détail... Mais là où l'on ne voit guère de différence, c'est sur les critères de gestion, justement. Finalement, on se surprend à déboucher sur une banalité : en matière de politique culturelle, c'est comme ailleurs : la gestion « socialiste » est plutôt plus intéressante et prometteuse que celle de la droite... mais elle s'arrête en chemin, bien avant de tenir les promesses en question. On pouvait, on devait s'y attendre ? Bien sûr ! Mais peut-être que

dans le domaine culturel, c'est encore plus frustrant qu'ailleurs...

D'autant que dans les rangs même du pouvoir, ou proches de lui, se font des réponses aux problèmes de l'heure qui pourraient fort nous satisfaire. Le rapport de Henri Giordan, « *Démocratie culturelle et droit à la différence* », affirme d'emblée que « ces dernières années... l'accès aux biens culturels a été abandonné pour l'essentiel aux lois de la production marchande » ; mais il insiste aussi sur « la nécessité d'un large débat sur la situation de la culture au niveau régional et national suivi de la mise en place de moyens de concertation permanente pour la définition du développement culturel régional » ; et il préconise aussi « la mise en place d'une politique permettant la création au niveau régional, ce qui suppose que la priorité soit donnée aux investissements favorisant l'élévation du niveau culturel de chaque citoyen ». Cela sonne sympathique, non ? Le problème est que le texte de H. Giordan est sous-titré « *Rapport au ministre de la Culture* » et que personne ne connaît l'avenir que est réservé à cet ensemble de propositions qui ne demande qu'à être appliqué... dans le cadre, ajoutons-nous, de l'autogestion socialiste !



Note bibliographique

1. *Spectacle*, bulletin de la Fédération nationale des syndicats du spectacle, de l'audiovisuel et de l'action culturelle CGT, documents préparatoires au congrès dans les numéros 172 à 175. A signaler que le congrès a lieu à la Maison de Radio-France, l'INA ayant été refusé par son président, Joël Le Tac, homme de droite bien connu.
2. Projet de loi de finances pour 1983 ; notes bleues du ministère de l'Economie et des Finances.
3. Documents des Assises nationales de la musique ; CTI, 1, rue de Courcelles 75008 Paris.
4. Henri Giordan : « *Démocratie culturelle et droit à la différence* » — rapport au ministre de la Culture. Documentation française 1982. Nous reviendrons sur ce rap-

port dans notre article de *Critique communiste* ainsi que sur les ouvrages suivants :

5. Pierre Belleville : « *Pour la culture dans l'entreprise* » — rapport au ministre de la Culture. Documentation française, 1982.

6. Deux livres oubliés par le service des études et recherches du ministère de la Culture : a) *Des chiffres pour la culture*, documentation française, 1980 ; b) Augustin Girard/Geneviève Gentil : *Développement culturel-Expériences et politiques* ; Dalloz-Unesco (vient de paraître).

7. « *Quelle politique musicale ?* » *Action musicale* n° 14/15 automne 1982, 45 bis, rue de la Glacière 75013 Paris.

J.-F. G.

Comédie érotique d'une nuit d'été de W. Allen

Il y eut le *Songe d'une nuit d'été*, de Shakespeare. Qui féconda-influença pas mal de choses, et récemment *Sourires d'une nuit d'été* de Bergman. Allen est fasciné par Bergman (je crois qu'il na rien contre Shakespeare, au fond), et avait fait *Intérieurs*, film-hommage au maître suédois, en fait aux allures plutôt de pastiche. Il a réussi cette fois, avec cette comédie en costumes, son coup de chapeau aux deux maîtres à la fois. Colorée en tendre camaïeu par

Gordon Willis, cette histoire de couples un peu échangeurs, de marivaudages champêtres, corsée de personnages pittoresques (tiens, la machine volante, elle est aussi belle que celle de *Mad Max II*) est fermement tenue par la construction solide d'une intrigue qui, malgré les hautes références ci-dessus, a tout le charme d'un bon Feydeau. Avec le goût doux-amer, juste frustrant ce qu'il faut, du souvenir des « occasions manquées »...

Un plaisir, en somme, que Woody Allen ne m'avait pas procuré depuis longtemps... Depuis *Annie Hall*, en fait. Mais tout de même, dans *Annie*, le jeu de miroir impudique entre confession et construction comique était plus intense. *Comédie érotique*, dans sa perfection, est moins personnel, et, comble pour un hommage à Bergman, plus extérieur.

P.-L. Thirard

Courrier

L'article que P.-L. T. a consacré à *Tir groupé*, de J.-C. Missiaen, nous a valu une avalanche de courrier. Toutes les lettres dénoncent l'ambiguïté (pour le moins...) entretenue par Missiaen quant au réflexe d'autodéfense, et signalent les réactions tripales de spectateurs, recevant ce film comme une apologie de l'autodéfense armée... Je me souviens qu'un certain

critique de cinéma, appelé J.-C. Missiaen, déclarait il y a quelques années, que Michael Winner (le réalisateur des *Justicier dans la ville 1 et 2*), était sans nul doute le plus important réalisateur anglosaxon des années 70 ! Outre le ridicule d'une telle affirmation, force est de constater que Missiaen reste fidèle à ses amours...

M. L.



● **Vendredi 23 h 05 (A2), *Avanti!***, film de Billy Wilder avec Jack Lemmon et J. Mills. Entre le cynisme de *Kiss me stupid* et le romantisme d'*Avanti*, toute la palette du talent de Wilder... Ici, l'humour, toujours aussi féroce, cède le pas à l'émotion et à une certaine nostalgie... C'est le film de Wilder qui ressemble le plus au *Ciel peut attendre* d'Ernst Lubitsch, cet autre moraliste viennois...

● **Samedi 20 h 35 (TF1), « Droit de réponse »** consacré aux forçats de la route, les routiers. Avec la revue de presse de Cabu, Loup et Siné...

21 h 50 (A2), *Deuil en 24 heures*, troisième épisode de l'adaptation par Cassenti du roman de Vladimir Pozner.

● **Dimanche 20 h 35 (TF1), *Mozart*** (1^{re} partie) voir *Rouge* de la semaine dernière.

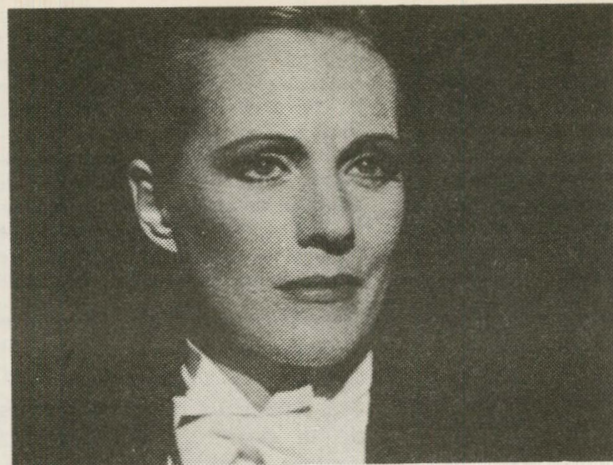
21 h 25 (FR3), une rencontre avec John Huston, qui parle de sa carrière, et de ses souvenirs hollywoodiens... Ceux-ci sont illustrés par des séquences de ses films, comptant parmi les plus belles du cinéma US.

22 h 30 (FR3), *Liliom* de Fritz Lang avec Ch. Boyer, Florelle, M.

Ozeray, V. Romance (et Antonin Artaud dans le rôle du rémouleur !). 1932 : après *M. le Maudit* (dont le titre primitif *Les assassins sont parmi nous*, fut considéré comme antinazi) et *Le Testament du Dr Mabuse* (interdit par Goebbels qui en comprit très vite la portée antinazie), ce même Goebbels, sur les recommandations d'Hitler, proposa à Fritz Lang de devenir, malgré ses origines juives, le cinéaste officiel du Reich. Le soir même de cette entrevue, Lang quittait clandestinement Berlin, pour Paris (où il réalisera ce film, *Liliom*), étape rapide sur le chemin de l'exil américain, et de ses grands chefs-d'œuvre (*Fury*, *J'ai le droit de vivre*, *Man Hunt*, *Moonfleet*, etc.).

● **Judi 20 h 35 (FR3), *Le Dieu noir* et *Le Diable blond***, film brésilien de Glauber Rocha (1963) en VO sous-titrée. Avec *Vidas Secas* de N.P. dos Santos et *Os Fuzis* de Ruy Guerra, l'un des trois films phares du « cinéma novo », concrétisant, en cette année 1963, la fusion avec l'âme et la culture du peuple brésilien. A ne rater sous aucun prétexte !

Michel Laszlo



Victor-Victoria de B. Edwards

Un bootlegger macho s'éprend d'une femme qui se fait passer pour un homme se faisant passer pour une femme... ce qui lui vaut d'être prix pour un homosexuel... ce que devient d'ailleurs son « gorille », fasciné par la manière dont son patron « s'assume » alors que lui « refoule »... qui finit donc par se lier avec l'imprésario, pseudo-amant du faux Victor (en fait Victoria)...

Si vous avez suivi jusqu'ici, il vous sera facile de comprendre qu'il n'y a pas deux façons de traiter pareil sujet ; soit la vulgarité pachydermique du style *Cage aux*

folles, soit un cocktail subtil d'humour, de « slapstick » (cet art du gag façon Tex Avery) et de brillant, comme dans les grandes comédies américaines de Lubitsch, Hawks, Cukor ou Capra...

« *Nobody's perfect !* » faisait dire Wilder à l'un de ses personnages de *Certains l'aiment chaud*, s'apercevant que sa fiancée est en réalité un travesti. Cette parenté d'Edwards avec Billy Wilder est en fait de même nature que celle qui existe entre ce dernier et cet autre Viennois d'Hollywood, Ernst Lubitsch.



Avec ses gags fulgurants (le doigt du détective coincé dans la porte du placard) crépitant au gré d'un scénario réglé comme une horlogerie suisse, *Victor-Victoria* apparaît comme un magnifique retour à l'âge d'or de la comédie américaine.

Edwards, nous rappelant utilement qu'outre les « *Panthère rose* » il fut aussi le réalisateur de films aussi maîtrisés que *Days of Wine and Roses*, *Diamants sur canapé* ou *Darling Lili*.

Michel Laszlo

RFA: une phase d'instabilité

• L'échec du SPD, la venue au pouvoir d'une coalition dominée par les chrétiens-démocrates n'ont pas restauré la confiance de la classe dominante

C'EST une redistribution globale des cartes qu'a provoquée en Allemagne fédérale la chute de la coalition sociale-démocrate-libérale. Le nouveau cabinet, présidé par Helmut Kohl et composé de chrétiens-démocrates (CDU-CSU) et de libéraux (FDP), n'a pas caché son intention de mettre en œuvre une politique inspirée de l'ultra-libéralisme cher à Reagan et Thatcher. « La question d'avenir, a ainsi indiqué le chancelier, n'est pas seulement ce que l'Etat pourra faire de plus pour ses citoyens. Le problème sera plutôt de permettre l'épanouissement de la liberté, du dynamisme et de l'esprit de responsabilité. C'est sur cette idée qu'est bâti notre gouvernement centriste. »

Les mesures qui viennent d'être présentées au Bundestag marquent bien le début d'une offensive d'austérité tous azimuts. Kohl a annoncé une « pause » dans la politique sociale et justifié un premier train de mesures : report de six mois de la hausse des retraites, participation personnelle des malades aux frais d'hospitalisation pendant les quatorze premiers jours, diminution du versement de l'Etat aux assurances vieillesse, réduction des allocations chômage, augmentation de la TVA de 13 à 14 % l'an prochain, etc. Au nom de la relance des investissements, les charges fiscales des catégories les plus aisées seront diminuées.

Parallèlement, en politique internationale, la nouvelle équipe a marqué son intention de réaligner le pays sur l'impérialisme dominant. « Nous voulons mettre fin aux ambiguïtés dans les relations germano-américaines, renforcer et stabiliser l'amitié entre nos deux pays », a clairement proclamé Kohl. Cela se traduit immédiatement par l'engagement renouvelé d'implanter en 1983, sur le sol allemand, les nouvelles fusées nucléaires américaines.

Le patronat dans l'expectative

La bourgeoisie a fait tomber Helmut Schmidt parce que sa politique n'était plus adaptée à la défense de ses intérêts. Il n'est pourtant pas sûr que l'actuelle coalition parviendra à restaurer la confiance du monde des affaires. Car la crise atteint maintenant de plein fouet la RFA. Le PNB accusera une baisse de 1 % cette année et les experts n'excluent pas qu'il en aille de même en 1983. Les faillites sont passées de 9 000 à 16 000 en deux ans. Pour restaurer leurs taux de profit, les patrons multiplient les compressions de personnel. La grande firme AEG licenciara, d'ici 1984, 10 000 de ses salariés. Bosch, de son côté, met la quasi-to-



Helmut Kohl, le nouveau chancelier d'Allemagne fédérale.

talité de ses employés au travail à temps partiel. Le chômage pourrait bien toucher 2,5 millions de personnes dès cet hiver.

Une telle conjoncture n'incite guère les possédants à investir. Siegfried Mann, l'un des dirigeants du BDI (l'équivalent du CNPF), déclare froidement : « C'est la perspective du profit et des bénéfices qui fait marcher les patrons allemands et pas autre chose. » Le président de cette organisation, le professeur Rodenstock, est encore plus cynique : « Comparons les chiffres : d'un côté un rendement de plus de 15 % pour le capital exporté aux USA ; de l'autre un rapport très faible d'environ 1,5 % après impôt si l'on investit en Allemagne dans les conditions actuelles. » Le ministre libéral de l'Economie, le comte Otto Lambsdorff, ne peut dès lors que manifester son impuissance : « Nous ne pouvons promettre une croissance économique appréciable pour 1983, ni un recul du chômage. »

Cette expectative est encore renforcée par l'incertitude qui pèse sur l'avenir de l'équipe au pouvoir. Le Parti libéral, discrédité par les conditions dans lesquelles il a provoqué la

chute des sociaux-démocrates, est purement et simplement menacé de disparition. Aux élections régionales de Bavière le 10 octobre, comme précédemment en Hesse, il n'a pu franchir la barre des 5 % nécessaires pour accéder à une représentation parlementaire. Son prochain congrès en novembre pourrait bien se conclure par une scission. Cela ne peut qu'accroître les contradictions internes de la CDU-CSU. Traditionnellement, celle-ci est écartelée entre une aile « libérale » derrière Kohl et un courant ultra-réactionnaire incarné par le Bavarois Franz-Joseph Strauss. La crise du FDP offre à ce dernier l'occasion d'une bataille visant à constituer un cabinet chrétien-démocrate homogène, dans lequel il serait en position de force.

A l'inverse, le SPD qui, tant qu'il était au pouvoir et appliquait une politique d'austérité, voyait s'effriter sa base électorale (il est parfois tombé sous la barre des 35 %) bénéficie aujourd'hui du processus inverse. Lors des consultations de Hesse et de Bavière, il a stabilisé son audience. Cela ne fait, au fond, que traduire la réalité des rapports de forces entre les classes. Bien que

leur niveau de vie ait subi une grave dégradation au cours des derniers mois, les travailleurs manifestent, face aux attaques de la droite, leur détermination à défendre des acquis élémentaires. Ils ont déjà contraint le pouvoir à ajourner certaines de ses dispositions, notamment en matière d'allocations chômage. Devant les pressions de la base, la direction de la confédération syndicale DGB a dû se résoudre à organiser des manifestations contre l'austérité les 23 et 30 octobre.

Polarisation croissante

Tout cela accentue la polarisation politique et sociale et risque de déboucher sur une situation de grande instabilité lors des élections anticipées annoncées en principe pour le 6 mars prochain. Un sondage publié récemment par *Der Spiegel* démontre que la droite n'a pas la majorité dans le pays. La CDU-CSU recueille 49 % des intentions de vote, le SPD 42 %, les libéraux 3 % et les « verts » 6 %.

L'irruption des « verts » sur la scène politique allemande est l'une des

principales conséquences de cette situation. Ils sont désormais représentés dans six Länder sur onze. Ecœurée par le système politique en vigueur, ne trouvant pas dans un mouvement ouvrier dominé par le SPD le répondant à leurs aspirations, cherchant confusément la voie d'un changement de société, toute une fraction de la jeunesse apporte son soutien à ce courant.

Les « verts » arbitrent

Alliance entre les écologistes et le mouvement alternatif, intégrant en son sein des militants issus de l'extrême gauche, l'Action verte — c'est son nom officiel — s'appuie sur une large mouvance allant du mouvement des squatters jusqu'à la presse parallèle en passant par les associations antinucléaires et de défense de l'environnement. Ce réseau est aujourd'hui capable de mobiliser des centaines de milliers de personnes outre-Rhin. Il n'est donc pas étonnant que le programme des « verts » reprenne à son compte le rejet du militarisme et de la guerre et se prononce contre la modernisation du potentiel militaire de l'OTAN : « Nous sommes favorables à un désarmement général et nous estimons que le premier pas doit être fait du côté occidental. » L'abandon du nucléaire et une nouvelle politique énergétique, une orientation sociale « plus juste et plus humaine », incluant une série de projets de création d'emplois, figurent également au nombre de ses objectifs.

Les « verts » se trouvent donc placés en position d'arbitres. S'ils entrent au Parlement fédéral, ils pourront empêcher la CDU-CSU de former un gouvernement. De son côté, sans eux, le SPD ne pourrait disposer d'une majorité. Mais une telle alliance impliquerait de la part des sociaux-démocrates des concessions sur des points aussi décisifs que le nucléaire ou la politique de défense. Ce qui leur aliénerait définitivement toute possibilité de revenir au pouvoir avec l'assentiment des milieux d'affaires. D'ailleurs, à peine le changement de gouvernement était-il intervenu que le président du SPD, Willy Brandt, affirmait que son parti n'entendait changer de stratégie sous aucun prétexte.

Une chose est certaine, l'impasse actuelle, l'échec du projet social-démocrate, la polarisation politique et sociale peuvent favoriser dans le mouvement ouvrier un débat qui dépasse le problème des alliances parlementaires à nouer et débouche sur celui des voies pour s'opposer à l'offensive de la réaction.

Christian Picquet

SOUSCRIPTION MUNICIPALES

Dans quelques mois auront lieu les municipales. Il est décisif que tous les revanchards de la droite, tous ceux qui veulent effacer le 10 mai, soient battus. Pas une voix ne doit manquer contre eux au second tour. Mais il est aussi très important que, dans un maximum de municipalités, tous ceux et toutes celles qui ne sont pas d'accord avec la

politique de compromis et de reculs du gouvernement, qui veulent qu'on s'en prenne aux profits des capitalistes et non aux salaires des travailleurs, puissent le dire par leur vote.

La LCR fera tout pour que voient le jour des candidatures unitaires qui se prononcent clairement contre un retour de la droite en critiquant sans

ambiguïtés la politique du gouvernement.

Si cette démarche n'aboutit pas, elle présentera ses propres candidats. Les obstacles financiers, matériels, administratifs sont multiples. Aidez-nous ! Versez à la souscription !

(chèque à l'ordre de la LCR). A retourner à Michel Rousseau, 2, rue Richard-Lenoir 93108 Montreuil

- Je souhaite m'associer à la campagne municipales
- Je suis prêt(e) à prendre place sur une liste révolutionnaire unitaire
- Je m'engage à soutenir financièrement cette campagne
- je verse F
- je verserai F par mois

NOM

Prénom

Profession

Adresse